

Le Canada

Journal du matin
 Membre de la Presse Canadienne
 Membre de l'Audif Bureau et Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 23 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal.

Rédacteur en chef:
 Eustache Letellier de Saint-Just

MERCREDI, 28 DECEMBRE 1938

Il y a neiges et neiges

Le contribuable montréalais l'ignore-t-il? Il est tombé du ciel sur la ville, depuis quelques heures, deux sortes de neige : de l'"ordinaire" et de la "spéciale", sans compter la neige qui a chu dans les ruelles et celle qui est restée sur les trottoirs, pour le plaisir exclusif des marcheurs. Nous ne parlons pas de la neige qui pénètre à l'intérieur des foyers mal ajustés et qui nous gèle le cou : celle-ci n'est que de la neige "individuelle", qui ne pose aucun problème financier à la Ville, puisqu'elle fond sur place. C'est elle, sans doute, qu'on appelle la neige folle; pourtant, c'est toujours de la neige fine.

L'administration municipale appelle neige "ordinaire" celle qui tombe dans les rues sans tramway et dont on fait, à mesure qu'avance la saison, de si beaux bancs. La "spéciale", c'est la neige qui choisit dans les rues ornées d'une voie ferrée. L'enlèvement de la première se fait aux frais de la Ville seule, qui se trouve ainsi à avoir trois neiges sur les bras, si l'on tient compte de la neige des ruelles et de celle des trottoirs, aussi appelée neige à piétons. En revanche, le tramway partage avec la Ville le coût de l'enlèvement de la neige "spéciale". Du fait de cette collaboration, sans doute, les artères où court (c'est une façon de parler) le tramway sont toujours les premières déblayées. Ainsi, on n'a pas trop de reproches à faire, d'ordinaire, à la "spéciale", tandis qu'on se plaint de façon spéciale de l'"ordinaire". Tout cela est bien extraordinaire.

Il a neigé abondamment, dans la nuit de lundi à mardi. Aujourd'hui encore, on peut s'en rendre compte! Il serait exagéré de dire que l'administration Houde a brillamment subi cette première chute. La neige est tombée et le nouvel exécutif a peine à s'en relever.

Chose certaine : chose à prévoir

La chute de la neige, à Montréal, durant notre bel hiver canadien, est chose certaine; partant, ce devrait être chose à prévoir. Dans ses prévisions budgétaires pour l'exercice 1938-39, l'administration Raynault réserva \$261,000 pour l'enlèvement de la neige "ordinaire", \$276,000 pour la neige des trottoirs, \$1,000 pour celle des ruelles et \$200,000 pour la neige "spéciale", celle que les charrettes du tramway repoussent si vaillamment le long des trottoirs. Ce qui fait un total de \$738,000 pour l'enlèvement de toutes les neiges, sauf, bien entendu, les neiges d'antan. Cette somme considérable n'est cependant pas exagérée, car le déblai de nos rues, ruelles et trottoirs avait coûté \$686,967 en 1937-38, \$681,295 en 1936-37 et \$851,244 en 1935-36.

Ce geste de prévoyance élémentaire, M. Raynault dut le regretter après l'avoir fait, car l'administration Houde vient de constater que les fonds réservés à l'enlèvement de la neige ont été dilapidés et qu'il y manque \$200,000. On a découvert que le régime précédent, pressé de contribuer à la caisse de secours des fédérations d'oeuvres charitables et n'ayant pas d'argent disponible à cette fin, puisa, pour cette bonne oeuvre, à même le budget de la "neige ordinaire", se disant sans doute que, l'hiver venu, le ciel arrangerait tout cela. La vérité, la froide vérité, c'est que M. Houde est obligé, aujourd'hui, de s'arranger comme il peut. M. Raynault, s'il était encore avec nous, aurait peut-être pu, avec l'intercession de M. Duplessis, obtenir qu'il tombe, cet hiver, pour \$200,000 de neige de moins, mais ce n'est pas M. Houde qui va conjurer la chute de la manne des chômeurs...

Devoir envers les contribuables

Le maire disait, hier, que, sans trop savoir encore où il les prendrait, il était cependant certain de trouver les fonds nécessaires au nettoyage des rues. Il faut qu'il en soit ainsi et que la Ville vienne sans tarder au secours des gens, quand tombe une bordée de neige, tout comme elle le ferait dans le cas d'une conflagration ou d'une inondation. La comparaison est moins forcée qu'elle ne le paraît. Des rues enneigées comme elles l'ont été, l'hiver dernier, comme elles le sont aujourd'hui, causent des embarras sans nombre aux contribuables, ralentissent la marche des affaires, entraînent des accidents. La municipalité, qui perçoit un impôt à cette fin, doit tenir la voie publique en bon état. En négligeant de le faire, l'an dernier, l'administration Raynault a manqué à l'un de ses premiers devoirs; en compromettant — avec les meilleures intentions du monde — le travail de cette année, ce n'est pas à ses successeurs qu'elle a joué un mauvais tour : c'est à toute la population montréalaise. On dirait que M. Raynault a pressenti ce qui arrive aujourd'hui et qu'il n'a pas voulu y faire face. Il mériterait de balayer lui-même, tout cet hiver, son péron ennemi!

Nous avons promis à l'administration Houde de l'appuyer dans tout ce qu'elle fera

pour le bien de Montréal. Nous ne saurions, en toute justice, lui reprocher ce qui est imputable à l'incurie du régime précédent. M. Houde connaît par coeur les moindres rouages municipaux. Il sait que le budget de l'enlèvement de la neige peut paraître superfllu quand on y regarde en juillet, mais il doit aussi savoir que cet argent-là est de première nécessité en décembre et que la neige tombe quand il lui plaît, sans tenir compte des virements de fonds effectués aux temps chauds.

Nous avons confiance que la nouvelle administration Houde-Savignac mettra les pelletées doubles.

Les illusions de M. Paquette

La discussion que M. Duplessis et plusieurs de ses ministres ont eue récemment, à Québec, avec les représentants des sociétés de colonisation illustre de façon typique l'esprit d'humour inconscient dont sont marqués les déclarations et les agissements de certains membres du cabinet. Le raisonnement le plus extraordinaire revient, cette fois, au secrétaire de la province. Il était question du chômage et voici, d'après le compte rendu de l'Action catholique, comment celui-ci en conçoit la solution.

Pour l'hon. Paquette, écrit notre confrère de Québec, il n'y a qu'un moyen de régler le chômage : passer une loi disant qu'il n'y en a plus. De cette façon les gens de la campagne ne viendront plus en ville pour les secours et ceux qui sont employés comme débardeurs vont économiser au lieu de boire, dit-il. Il ajoute que les chômeurs font vivre les théâtres. Tant que nous aurons des allocations de chômage, nous aurons des chômeurs.

Vous voyez, c'est facile : le gouvernement Duplessis n'a qu'à proclamer la disparition du chômage et, immédiatement, il y aura du travail pour tout le monde. Bien plus, la désertion des campagnes deviendra en même temps chose du passé et les débardeurs ne boiront plus jamais. Le raisonnement est simple : qu'on ne donne plus d'argent aux chômeurs pour aller au cinéma et ceux-ci, ne sachant plus comment occuper leurs loisirs, se remettront aussitôt au travail! On ne saurait se moquer plus cruellement des pauvres.

La seule excuse que peuvent invoquer M. Paquette et ses collègues qui l'ont entendu proférer ces sottises sans rire ni sourcilier, c'est qu'ils ne se sont pas rendus compte de la signification injurieuse et de la stupidité comique de tels propos. Nous les croirions volontiers, car ils n'ont pas fait preuve jusqu'à maintenant de dons intellectuels supérieurs, si ce n'est dans le domaine de la fumisterie.

Le gouvernement Duplessis, malgré les illusions naïves et touchantes en dépit de tout de M. Paquette, ne peut pas abolir le chômage par la seule expression de son bon vouloir. Mais le peuple du Québec, lui, sera capable, aux prochaines élections, d'abolir un gouvernement ridicule en moins de temps qu'il n'en faut pour faire adopter une loi et la mettre en vigueur.

L'Empire français devant la menace italienne

Le fait était à prévoir : M. Mussolini se croit autorisé à singer une fois de plus le gouvernement hitlérien. Selon toute apparence, il a raisonné de la manière suivante : puisque la France et la Grande-Bretagne ont abandonné la Tchécoslovaquie à l'Allemagne, parce qu'elles veulent à tout prix sauvegarder la paix, voici bien, pour l'Italie, le moment d'agrandir son empire à peu de frais.

Notons d'abord la position très difficile de M. Mussolini. L'histoire des dernières années, mieux encore que celle des régimes absolus d'autrefois, montre qu'un gouvernement dictatorial est nécessairement poussé à l'autarcie, que l'autarcie entraîne inévitablement un besoin de conquête, et que ce besoin suppose la guerre du moment qu'il viole les droits d'un autre Etat franchement décidé à rester maître de tous ses biens. Voilà où les chances de l'Italie sont inférieures à celles de l'Allemagne.

Quand la France et la Grande-Bretagne abandonnent l'Europe centrale à M. Hitler, elles sacrifient évidemment de forts intérêts économiques à la cause de la paix, mais elles ne perdent aucun de leurs biens. Mais M. Mussolini, trop crédule, a fait un marché avec le IIIe Reich : il ne peut lever le petit doigt du côté de l'Europe centrale, et tout ce qu'il pourrait obtenir encore pour accroître son empire appartient déjà aux Français ou aux Anglais. Il se trouve donc placé par M. Hitler dans une position insoutenable. Car, s'il veut que l'Allemagne devienne une puissance invincible contre la France, l'Angleterre et la Russie, c'est parce qu'il espère maintenir son propre pays à un égal degré de puissance contre l'Allemagne. Or M. Hitler s'est réservé les territoires qui peuvent être obtenus sans combat. Voici donc où est l'Italie : rester faible devant l'Allemagne ou bien s'enrichir aux dépens de la France.

Considérez maintenant l'attitude de la France. Céder à l'Allemagne son influence et ses marchés, en Europe centrale, c'était accomplir un geste des plus nobles et généreux pour sauvegarder la paix. Mais le gouvernement qui oserait céder un centimètre du territoire de la France ou de ses colonies serait immédiatement renversé par la masse

de la nation en courroux. Le voyage de M. Daladier, président du Conseil et ministre de la Guerre, et en Corse et en Tunisie, de même que le transport de certaines unités de la marine de guerre du côté de Djibouti nous prouvent que Paris est prêt à faire face à la musique de Rome. Remarquons que M. Daladier accomplira sa tournée à bord du navire de guerre qui porte le nom victorieux de Foch.

Cependant, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie n'ignorent pas que les Soviétiques attendent que ces pays aient longuement combattu les uns contre les autres et qu'ils s'y soient mutuellement épuisés pour entrer en scène et imposer le communisme à l'Europe. On cite à ce propos les paroles prononcées par M. Staline, le 20 mai 1938 : "La reprise directe d'une action révolutionnaire d'envergure ne sera possible que si nous réussissons à exploiter les antagonismes entre les Etats capitalistes pour les précipiter dans une lutte armée. L'enseignement de Marx, Engels, Lénine, nous apprend qu'une révolution sortira automatiquement d'une guerre générale entre les Etats. Le travail principal de nos partis-frères communistes doit consister à faciliter un pareil conflit. Ceux qui ne comprennent pas cela n'ont rien assimilé des enseignements du marxisme révolutionnaire. J'espère que vous saurez rappeler cela aux camarades dont vous dirigez l'action. L'heure décisive pour nous est arrivée."

L'espoir de la paix, en Europe, c'est évidemment la menace communiste. Mais essayez, en tenant compte de ce facteur important, de débrouiller l'écheveau que constitue, à cette heure, la politique italienne.

LA VIE ARTISTIQUE

Les dessins de M. Fitzgerald à l'Art Gallery

M. Lionel Lemoine Fitzgerald est un artiste connu. L'élite de Winnipeg a inscrit son nom sur le "palmarès" d'or de ses hommes célèbres. Né en cette ville, M. Fitzgerald y a fait son apprentissage du dessin et de la peinture, avant d'étudier à New-York. Il est maintenant directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de sa ville natale.

On n'a pas oublié qu'il fut l'un des artistes qui ont formé, à Toronto, le "Groupe des Sept". Le Musée national d'Ottawa a acheté une de ses oeuvres, et deux de ses paysages apparaissent au catalogue de l'exposition dite d'Un siècle d'Art canadien, tenue à la Tate Gallery de Londres.

M. Fitzgerald est donc un artiste remarqué. Je n'affirmerai pas qu'il est un artiste particulièrement remarquable. Dessinateur et peintre d'une grande habileté, il a trop obéi à l'influence d'une école de peintres des Etats-Unis. Les membres de cette école voulaient faire du Debussy en peinture. Ils ont arrondi les formes; ils ont cherché un rythme à la fois fantaisiste et doctile à la réalité; ils ont créé un style pictural "à la Cathédrale en gloutie". En vérité, M. Fitzgerald n'est pas un artiste canadien (car, qu'on l'accepte ou non, il existe une école canadienne de peinture).

Arrêtons-nous à l'étude des dessins que l'artiste de Winnipeg expose à l'Art Gallery. Ici, une extrême délicatesse, outre l'arrondissement américain des formes. Mais de quelle délicatesse s'agit-il? Il y a, en effet, le rendu délicat, qui procède d'un sentiment viril; la préciosité très mâle, la délicatesse des fougueux princes français qui faisait la guerre ayant le col et les manches ornés de mousseline ou de dentelle. Nous connaissons, de trop loin hélas! la délicatesse des humbles qui accomplissent de grandes oeuvres presqu'à toujours ignorées de leurs contemporains. Il y a la délicatesse de Rubens, celle de Watteau et de Mozart, celle de Manet et de Wagner. Ce n'est d'aucune de ces manières que M. Fitzgerald est délicat; il est plutôt dans le style des grandes dames qui possèdent l'art de tout exprimer en subtiles nuances et qui cultivent le souci de parler à l'aide d'un vocabulaire choisi.

La délicatesse et la politesse de M. Fitzgerald sont trop volutes, trop étudiées. Ses dessins, qui manifestent un goût raffiné, choquent comme le ferait le chant d'un homme de trente ans qui aurait une voix de soprano. L'artiste éprouve, peut-être, devant le spectacle de la nature et devant les objets simples qu'il analyse (quelques arbres, des fleurs, des fruits, deux feuilles), "un peu de cette émotion qui étreint Corot, Chardin, ou les impressionnistes", mais il ne sait pas transformer sa joie intérieure en "matière vivante". Il dit très exactement les choses, mais d'une voix trop faible, j'allais dire trop mignonne.

Henri GIRARD

Tsiganes

Voici une fois de plus mis à l'épreuve le fatalisme régnant des Tsiganes qui comptent sur la plaine carpathique. Le remaniement des frontières de la Slovaquie et de la Ruthénie les laisse en effet dans l'incertitude de ce que sera demain leur état civil. Mais en ont-ils cure? Ne gardent-ils pas l'obscurité de leur condition misérable s'accroît de toutes les sujétions? Ils ne valent point les frais d'une persécution. Leur électricité religieuse, linguistique et nationale en fait les plus inoffensifs des parasites.

Puis il y a le miracle tzigane. Une race errante, ignorante, vivant en marge des peuples, est parvenue à dénier l'interprète des nations qui la méprisait. Cette symbiose des Tsiganes et des civilisations indigènes n'a certes pas été possible partout. Les Germains étaient trop pénétrés de leur supériorité ethnique pour accueillir ces vagabonds; les Latins éprouvaient envers eux la défiance instinctive du propriétaire. Les Slaves et les Magyars, en revanche, ont permis à ces misérables cortèges de roulottes de se fixer sur leur sol. Et les Tsiganes ont royalement payé l'hospitalité qui leur était offerte. Ils sont devenus les propagateurs naturels du génie musical des peuples. D'innombrables airs paysans n'auraient, sans eux, jamais eu d'écho. Grâce à eux, des thèmes jusqu'aujourd'hui ignorés ont pu être découverts par Liszt et intégrés dans des oeuvres immortelles.

Là n'est pas le seul mérite des Tsiganes. Sur cette carte de la musique populaire en Europe orientale, la zone d'influence tzigane tient une large place. Tout interprète qui s'y est adonné point créateur de motifs nouveaux, les Tsiganes imposent néanmoins aux airs qu'ils traduisent un style qui leur est propre. Ce peuple de va-nu-pieds a réussi, dans le domaine de la musique paysanne, à résister aux séductions de l'Orient. Grâce aux Tsiganes la chanson slave a pu se perpétuer au sein de l'esclavage sans perdre sa fraîcheur originale. Le voyageur qui, pour la première fois,

pénètre dans une kafana de Belgrade, risque de confondre ce qui vient de l'Orient et ce qui lui est étranger. Mais la méprise dure peu. La musique orientale est tout rythme, elle traduit une vocation à la danse, elle tend à la févèude du corps. La chanson paysanne serbe, la *svodalinka*, est, au contraire, une sorte de complainte où, sur une très petite échelle de notes, une longue histoire d'amour nous est contée. Point ou peu de rythme, les Tsiganes l'accrochent à leur façon, y prolongent les sons tandis qu'ils jouent, symbolisant sur les cordes les routes d'Europe. Comment des hordes nomades peuvent-elles évoquer ces images paisibles et patriarcales? Dans un frémissement du tambourin nous voyons surgir sous nos yeux des scènes du passé : lourd repos des vieillards à l'ombre de leur porte, voix gutturales des femmes dans l'accablement de midi, grincement obéissant de la corde du puits. Comme si le rappel des traditions nationales avait eu, pour se faire entendre avec plus de force, un peuple sans mémoire...

Ce qui est passé est passé Et ne reviendra plus jamais. Au fond de mon âme Un soupir seul est resté.

Il faut avoir entendu les femmes tsiganes interpréter ces chansons. Il semble que le chant ait préservé de la vulgarité cette race, qui a pourtant traîné sur toutes les routes d'Europe. Comment des hordes nomades peuvent-elles évoquer ces images paisibles et patriarcales? Dans un frémissement du tambourin nous voyons surgir sous nos yeux des scènes du passé : lourd repos des vieillards à l'ombre de leur porte, voix gutturales des femmes dans l'accablement de midi, grincement obéissant de la corde du puits. Comme si le rappel des traditions nationales avait eu, pour se faire entendre avec plus de force, un peuple sans mémoire...

Albert MOUSSET

(Le Journal des Débats)

La rivalité des ondes

Descartes assurait que la nature a horreur du vide. De même, on pourrait dire que le monde moderne a horreur de l'isolement et de la solitude. Non seulement l'évolution politique, économique et sociale oblige de plus en plus les hommes à rechercher les avantages de l'association, à s'en remettre de leurs besoins matériels et même moraux à des chefs de file qui ont pour mission d'aviser et, au besoin, de penser pour eux; mais la solitude physique est elle-même en voie de disparition. Nous ne parlons que des terres incultes dont la surface blanche se rétrécit progressivement sur la mappemonde. Nos campagnes les plus reculées, nos sites montagneux les plus sauvages, sont gagnés par la fièvre de la vie contemporaine, ennemie de la rêverie et de la contemplation. Vous ne goûtez plus guère la paix des champs sans entendre un moteur bourdonner sur vos têtes, sans être troublé dans votre repos par les échos d'un poste de radio. Vous pensiez trouver le calme en échappant au tourbillon des grandes cités. Mais vous ne songiez pas à cette dernière conquête de l'homme : l'atmosphère.

La trahison invisible

Au milieu de ce bouleversement les organes de la Défense nationale et de la police ne pouvaient pas limiter leur activité à la terre ferme. La police de l'air est créée depuis des années. Quant à la police des ondes, elle est contrainte à une tâche de plus en plus délicate. Naguère, son rôle était de la déclaration de guerre, il suffit que les gendarmes invitatent de rares amateurs possédant des postes à démonter leurs antennes pour que les autorités fussent assurées que les ondes n'étaient pas au service de l'ennemi. Aujourd'hui, la trahison s'est installée dans l'air que nous respirons. Elle jaillit de sources invisibles bien souvent situées au-delà des frontières. C'est est encore une des caractéristiques de notre époque où la lutte sournoise des Etats prend toutes les formes, que l'abolition des frontières ou aucun cordon douanier ne peut s'opposer à l'importation des ondes électriques. L'ennemi s'implante chez vous pour faire entendre sa voix, contredire vos dirigeants. Avez-vous des colonies ou simplement des territoires soumis à votre influence? Vos contradicteurs s'y font entendre quand et comme ils veulent. Chacun a présent à la mémoire le duel qui se poursuivait des mois entre le poste italien de Bari et le poste anglais de Davenport. Le premier prêchait la révolte aux musulmans du Proche-Orient, le second, au contraire, exhortait à la paix. On sait qu'il n'a que trop bien réussi à les exciter. Le second répliquait en mettant en garde le monde mahométan contre le danger fasciste! A des milliers de kilomètres, deux idéologies adverses se portaient des coups de plus en plus pressés, s'injuriant à travers la stratosphère, se bombardant de paroles tirées dans l'espace à la vitesse de la lumière! On ne vit jamais rien de plus beau depuis les guerriers d'Homère.

La vérité bâillonnée

Cet épisode de la guerre radiophonique montre clairement le danger que représente pour la défense des Etats la propagande invisible et sournoise des émissions étrangères. Dans les démocraties où l'unité nationale est fortement constituée, comme la France et l'Angleterre, cette propagande serait presque sans objet. Il n'en est pas de même pour leurs colonies où le poison peut être distillé avec efficacité. Doit leur devoir d'entreprendre de telles opérations contre les ondes ennemies? Mais ce sont surtout les Etats totalitaires qui éprouvent impérieusement le besoin de barrer la route à la propagande radiophonique. Dans ces nations où toute pensée publiquement exprimée est contrôlée par le pouvoir central, on ne peut admettre que des voix discordantes arrivent par le ciel. Le problème se pose, non seulement d'empêcher l'audition des émissions étrangères de propagande, mais encore d'étouffer toutes les nouvelles — vraies ou fausses — qui, traversant les frontières, peuvent être considérées comme nuisibles à l'intérêt de l'Etat.

On venons de faire allusion au procédé qui consiste à rendre inintelligible une émission étrangère. Ce procédé, dont le principe est des plus simples est de plus en plus employé par les gouvernements désireux d'instituer l'autarcie intellectuelle à l'égard de l'étranger. Il se contente d'abord d'enlever aux auditeurs toute envie d'écouter les voix défendues. Parfois, la défense exprime leur en fait. Ceux qui étaient tentés de profiter de l'isolement d'une chambre ou d'un cabinet pour se repaître de vérités interdites se disaient, la plupart du temps, que les murs pouvaient avoir des oreilles et les renoncèrent à leur projet. Mais les gouvernements jugèrent plus simple et plus efficace de brouiller les émissions gênantes. Comment brouille-t-on une émission?

C'est ce que nous avons été demander à un ingénieur d'un de nos grands postes de radiodiffusion. —Le problème du brouillage d'une émission, nous a dit ce technicien, se pose dans les termes les plus simples. Etant donné que le poste dont il faut étouffer l'expression émet sur une longueur d'ondes toujours la même, on emploiera un émetteur réglé sur cette longueur d'ondes. Le speaker du poste étranger annonce-t-il des informations, autrement dit, l'onde porteuse, silencieuse dans les appareils récepteurs, commence-t-elle de se moduler, reproduisant dans le microphone les vibrations de la voix parlant dans le poste émetteur, l'heure du brouillage est alors venue. Les ondes émises par le poste brouilleur vont, elles aussi, être modulées. Mais il est clair qu'il n'est pas nécessaire de couvrir les voix suspectes par d'autres voix ou par un concert. Les modulations peuvent être obtenues par un alternateur à 500 périodes, modulant les ondes sur une même note musicale indéfiniment reproduite. C'est le procédé connu sous le nom de télégraphie musicale et qu'emploient couramment les postes émetteurs des navires. Il est possible de remplacer aussi les modulations proprement dites par des chocs comparables aux signaux Morse. Ces chocs, couvrant victorieusement la Morse, ce poste étranger comme on couvrirait le son d'un violon en assénant à côté des coups de bâton sur une table. Il est remarquable que ces procédés, surtout le dernier, n'exigent qu'une faible puissance dans l'antenne, d'un ordre de grandeur bien plus bas que celui de l'énergie utilisée par le poste brouillé. De même, un petit roquet en aboyant peut empêcher d'entendre tout un orchestre.

Ces brouillages ne peuvent-ils pas nuire à l'audition correcte des postes nationaux? —Le brouillage peut, en effet, dans certains cas, devenir une arme à double tranchant. Si un poste national émet sur une longueur d'ondes voisines de celle du poste à brouiller, le brouillage risquera fort de s'étendre aux deux postes. Déjà, dans la pratique, deux postes ayant des longueurs d'ondes rapprochées l'une de l'autre peuvent, même sans le moindre brouillage, se gêner mutuellement. C'est ainsi que les auditeurs de Radio-Luxembourg per-

çoivent parfois un sifflement qui n'a d'autre cause que les interférences produites par les émissions du poste lointain de Moscou. Un poste brouilleur utilisant une longueur d'onde intermédiaire et ayant naturellement un rayon d'action suffisamment étendu, couvrirait les voix de l'un et l'autre postes. Il est donc facile d'imaginer que le duel des ondes prendrait, en temps de guerre, un caractère particulièrement sévère. Les postes ennemis, échappant à la réglementation internationale du temps de paix, ne se régleraient-ils pas, en effet, sur des longueurs d'ondes qui rendraient leur "brouillage" difficile, sinon impossible? Ils auraient-ils la faculté de modifier à l'improviste la longueur de leurs ondes porteuses.

En remerciant mon interlocuteur de ses explications, je ne pouvais pas m'empêcher de me frayer de cette utilisation nouvelle des ondes hertziennes. Au lieu de rapprocher les hommes, elles risquent d'allumer dans leur cœur des haïnes inextinguibles.

René ROUSSEAU

(L'Epoque)

Les livres

LES CONTES MERVEILLEUX DE HANFF. Adaptation de Gisèle Valléry. Un volume illustré. Editeur : Librairie Fernand Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

Publiés dans la collection des "Oeuvres célèbres pour la jeunesse" les Contes merveilleux de Hanff sont une suite d'aventures pittoresques et entraînantes où les enchantements et les fées ont leur rôle tutélaire ou taquin dans la vie des hommes.

La morale est toujours respectée dans ce livre charmant, mais sans rien de didactique et sans qu'en souffre le talent plein de fantaisie de l'auteur allemand. Des histoires comme celle du "Petit Mouton" ou du "Calife Cigogne" peupleront aimablement l'imaginaire de nos enfants.

Mme Gisèle Valléry a adapté ces "Contes merveilleux" d'une façon alerte et de l'illustrateur Zominaki les a ornés de ses dessins si pleins de couleur et de mouvement.

LE BEAU NAVIRE — DES SOLDATS — LE CIRQUE — NUIT AU ZOO. Quatre albums de la collection "La joie de l'enfance". Textes de Henri de Kubnick et des illustrateurs : Pierre Noël, J.-J. Pichard, Pierre Luc, Jacques Lioux. Editeurs : Librairie Gründ, 60, rue Mazarine, Paris (VIe)

Nous n'attendons pas moins de la Librairie Gründ, laquelle, ces deux dernières années, nous avait donné la remarquable série des "Albums de France", consacrés à la vie des grands personnages de notre histoire, qu'un nouvel et remarquable effort.

Nous sommes comblés, car ce sont deux collections qu'elle nous présente ensemble cette fois-ci. L'une "La Joie de l'enfance" nous évoque sous la plume de Henri Kubnick, le distingué collaborateur du journal "Benjamin" ce qui fait la joie de nos enfants Le Beau Navire, Nuit au Zoo, Des Soldats, Le Cirque.

C'est frais de plume et de pinceau; d'autant que les illustrateurs ont aussi collaboré au texte, intimidant qui vaut une réussite.

Dans le premier de ces albums, c'est d'une vieille frégate qu'il s'agit; elle nous raconte soixante ans de boulanguage aux XVIIIe et XIXe siècles; il y a bien entendu de bons corsaires et de mauvais négriers.

Nuit au Zoo, c'est un aimable prétexte à faire raconter des histoires de bêtes par les animaux eux-mêmes; Des Soldats, celui nous aime moins à faire évoquer par un général fantaisiste la brillante époque des uniformes du dernier siècle. Quant au dernier, Le Cirque (qui n'a pas révé d'être), c'est la vie du cirque, sa promenade éternelle, ses coulisses, ses peines et ses joies contées par un vieil oncle docteur.

Mais ce n'est pas tout, car les mêmes artistes : Pierre Noël, Jean-Jacques Pichard, Pierre Luc et Jacques Lioux se sont réunis à nouveau pour illustrer "La Belle Aventure", collection vouée au Don Quichotte de Cervantes, au Gulliver de J. Swift, à Buffalo-Bill et à d'Artagnan. C'est sous la plume attrayante de Maurice Coriem que revivent ces deux derniers. On ne sait, en vérité, lequel des deux, de l'éclairer américain ou du mousquetaire français est le plus sympathique. Maurice Coriem nous conte, bien entendu, des duels et des histoires d'Indiens, mais il n'oublie pas de nous rappeler leur véritable vie à travers leur histoire fantastique.

Nous ajouterons à peine que le goût et la présentation de ces deux nouvelles collections sont impeccables, comme c'est assez l'habitude de cette jeune maison d'édition.

SEIGNEUR TIGRE ET SON ROYAUME. Le livre de vie de la grande forêt animante, par Pierre Croidys. Un volume. Editeur : Librairie Plon, 8, rue Garancière (VIe) Paris.

La forêt vierge qui couvre le sud de l'Annam a son enfant chéri qui n'est pas l'homme mais le tigre dont les Moïs ont fait leur dieu, placé au rang des génies redoutables qui hantent la grande sylve. "Oug Cop, le Seigneur Tigre", écrit Pierre Croidys, seul saisis le mystère des ombres ténébreuses, aussi la forêt à-t-elle pour lui de grises ondes de serre chaude, perfides comme le cobra rampant sous les hailliers. Dans les clairières, au clair de lune, elle aime voir refléter, au fond de ses prunelles, la lumineuse évocation de la nuit. Lorsque, le soir venu, il quitte son repaire pour s'en aller chasser et qui lance son formidable "A oûm", la forêt lui répond par un maternel écho qui s'étend et se prolonge au loin, sous les ombres arceux.

Cette intime communion du tigre et de la forêt. Pierre Croidys — on peut en juger par cette brève citation — l'a décrite avec un art évocateur et un don d'observation qui peut le faire comparer à Rudyard Kipling.

Voici le Seigneur Tigre Oug Cop dans son royaume, coulant à travers les épais sous-bois son souple corps, à la recherche d'un cerf, la plus délicate de ses proies, qui erre sans méfiance dans la jungle. Quelle est passionnante la vie libre et bondissante de celui qui règne sur les animaux de la forêt! Ses chasses, ses amours, ses fiertés de père, sa lutte farouche contre la panthère, sa rencontre avec les hommes surnois et méchants dont il apprécie la chair, sa capture, sa libération et enfin sa mort. Pierre Croidys nous conte tous ces événements, simplement, avec une connaissance parfaite de la psychologie des animaux. Ce tableau de la forêt et de ses hôtes peints sur le vif, qui nous plonge au sein d'une nature vierge et sauvage et nous dévoile quelques-uns des aspects les plus prenants et les plus curieux de la vie animale, mérite de prendre place à côté du Livre de la Jungle.

Windsor Hotel Limited

Distribution d'obligations et certificats d'action

AVIS

Avis est donné par les présentes aux détenteurs des obligations ou six et demi pour cent (6 1/2 %) première hypothèque, vingt-cinq (25) obligations, hypothèque six pour cent remboursable vingt ans, fonds d'amortissement, séries "A", des obligations cumulatives privilégiées 4 1/2 % et les certificats d'action susdits, que Windsor Hotel Limited, que les obligations de première hypothèque 4 1/2 % et les certificats d'action susdits ont droit respectivement, conformément à la proposition du compromis ou accord du 25 mai 1938, de prêts à être distribués le 25 décembre 1938.

On est prié de se mettre en communication avec le Montreal Trust Company, 511, Place d'Armes, Montréal, Québec, pour obtenir les instructions nécessaires et la forme de lettre de transfert, à moins qu'on n'ait déjà reçu collecté par la poste.

Montréal, le 27 décembre 1938.

WINDSOR HOTEL, LIMITED,
 A.-T. BIRCHEN,
 Secrétaire adjoint.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL.B.

La liquidation de l'actif de la Title Guarantee and Trust

Le petit créancier sera protégé autant que le gros. — Tous seront sur un pied d'égalité

L'hon. M. Scott

Les petits créanciers de la faillite de la Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada (The Title Guarantee and Trust Corporation of Canada) recevront la même protection que les gros et ils seront traités sur un même pied d'égalité. C'est là ce qui ressort d'une déclaration faite, hier, en pleine salle d'audience du Palais de Justice, par l'honorable Gordon-W. Scott qui venait d'être nommé liquidateur permanent de la compagnie à l'issue de la première assemblée générale des créanciers devant l'honorable juge Louis Boyer, de la Cour supérieure, division des faillites et liquidations.

Cette déclaration ne manquera pas d'intéresser un grand nombre de personnes car cette importante entreprise compte 1,500 créanciers, gros et petits, avec des créances variant du demi-million à quelques centaines de dollars seulement. L'assemblée d'hier, qui avait pour objet principal la nomination du liquidateur officiel et des inspecteurs, a duré de dix heures et quart à midi et demi. Tout s'est passé dans le plus grand ordre et à peu près sans discussion. Les bruits ont couru un instant hier que l'assemblée, qui réunissait quelque 250 personnes, créanciers, avocats et curieux, avait été tumultueuse mais rien de tout cela n'est fondé. Au contraire, les officiers du Palais ont déclaré que la rapidité de la procédure et l'ordre et la bonne entente qui ont régné du commencement à la fin étaient plutôt surprenants pour une faillite de cette importance.

On sait que la Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada a demandé elle-même sa propre mise en liquidation il y a environ un mois, en alléguant que tout son capital était pratiquement disparu, qu'elle était insolvable et qu'elle ne pouvait plus rencontrer ses obligations. Cette nouvelle avait surpris tout le monde car la compagnie avait payé tous ses intérêts jusqu'au premier novembre dernier.

La demande de mise en liquidation avait été immédiatement accordée par l'honorable juge Boyer qui avait nommé l'honorable M. Scott liquidateur provisoire avec permission de continuer les affaires.

Hier, la première assemblée des créanciers eut lieu. Environ 1,200 créanciers avaient été convoqués. Seuls deux cents environ assistèrent en personne à l'assemblée et à peu près huit cents étaient représentés par procureurs. Ceux-ci produisirent les réclamations de leurs clients et le total des réclamations produites hier se chiffra à quelque \$5,691,000, chiffre qui, cependant, ne comprend pas tous les créanciers. Les autres produiront sans doute leurs réclamations plus tard.

Parmi les plus grosses réclamations produites hier on remarqua celle des Messieurs de St-Julippe, qui ont produit une créance de \$337,000 et une autre de \$141,000; celle de la National Breweries au montant de \$411,000; celle de la Banque de Montreal au montant de \$108,000; celle de la Banque Royale au montant de \$310,000; celle de la fabrique Notre-Dame au montant de \$31,000; celle de l'Imperial Life Insurance au montant de \$17,000 et plusieurs autres.

Deux candidats ont été proposés au poste de liquidateur. M. Scott et M. Hermas Perras. Me Alexandre Prudhomme, C.R., de l'étude juridique de Mes Geoffrion et Prudhomme, représentait les créanciers favorables à M. Scott, tandis que Me Démétrius Baril, qui représentait les M.M. de St-Julippe et, indirectement, le gouvernement provincial, a soumis le nom de M. Perras.

Au début de l'assemblée, Me Baril a demandé l'ajournement de la séance.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

On avait compté les votes lorsque l'honorable juge Boyer est arrivé dans la salle d'audience pour écouter les plaidoiries des avocats et sanctionner les décisions de l'assemblée. Devant l'immense majorité de M. Scott, le tribunal sanctionna le vote majoritaire et le nomma immédiatement avec ses inspecteurs.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

On avait compté les votes lorsque l'honorable juge Boyer est arrivé dans la salle d'audience pour écouter les plaidoiries des avocats et sanctionner les décisions de l'assemblée. Devant l'immense majorité de M. Scott, le tribunal sanctionna le vote majoritaire et le nomma immédiatement avec ses inspecteurs.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

On avait compté les votes lorsque l'honorable juge Boyer est arrivé dans la salle d'audience pour écouter les plaidoiries des avocats et sanctionner les décisions de l'assemblée. Devant l'immense majorité de M. Scott, le tribunal sanctionna le vote majoritaire et le nomma immédiatement avec ses inspecteurs.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

On avait compté les votes lorsque l'honorable juge Boyer est arrivé dans la salle d'audience pour écouter les plaidoiries des avocats et sanctionner les décisions de l'assemblée. Devant l'immense majorité de M. Scott, le tribunal sanctionna le vote majoritaire et le nomma immédiatement avec ses inspecteurs.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

COUR SUPÉRIEURE

Division de Pratique le 27 décembre 1938

PRESIDENT: L'honorable juge Décar. Les jugements suivants furent rendus: Merit Motors Ltd vs Michel Schwartz; jugement pour \$1,552 avec int. et dépens. J.-H. Laporte, requérant, et de-pens. J.-H. Laporte vs Héritiers de feu Marie-Jane Clément et al; jugement pour \$199,50 avec int. et dépens.

La déclaration
Voici en substance le résumé de cette déclaration: Les créanciers font partie comme tels de certains groupes quant à leurs intérêts et créances, qui sont garanties par des propriétés sur lesquelles ils ont des hypothèques. Sur chaque propriété il y a donc plusieurs hypothèques appartenant à différents créanciers qui forment des groupes de deux, trois, dix, vingt ou cent créanciers, tous garantis par le même immeuble. Ces gens seront convoqués par groupes séparés. Ces créanciers qui ne se connaissent pas entre eux seront convoqués pour décider ce qu'ils préfèrent des trois solutions. Ils pourront prendre leur propriété et se nommer des représentants pour l'administrer ou en disposer. Ou bien ils pourront faire vendre la propriété à l'amiable; de cette façon, M. Scott estime que, dans la plupart des cas, on pourra trouver le montant de la créance, et même dans certains cas, un supplément. Ou bien, ils pourront confier l'administration de leurs intérêts au liquidateur qui leur remettra tout ce que rapportera l'administration de la propriété. Et les créanciers intéressés nommeront un comité pour l'examen des rapports.

Si la compagnie est en liquidation c'est parce qu'il n'est pas possible de rencontrer les obligations assumées. L'administration des propriétés ne rapportera pas d'une façon générale l'intérêt que payait la compagnie aux créanciers. La compagnie avait continué de payer 5 et 5 1/2 p.c. d'intérêt jusqu'en novembre dernier, alors que les propriétés qu'elle administrait lui rapportaient seulement 3 ou 4 p.c. C'est cette différence qui a absorbé d'abord la réserve puis le capital d'un million et demi qui a été tout dépensé de cette façon.

Les créances hypothécaires de la compagnie appartenant aux créanciers mais non pas de façon indivise car ces créanciers ont des hypothèques sur des propriétés désignées. Et depuis la liquidation, toutes les recettes ont été placées dans des comptes séparés par chaque groupe de créanciers. Ce procédé continuera. Les différents groupes garantiront par un même immeuble verront les produits de cette propriété enregistrés à leur propre compte et non pas incorporés à la masse, de sorte que les petits créanciers seront ainsi protégés pleinement, tous étant sur un pied d'égalité.

Me Morin a dit alors que cette explication était satisfaisante; et les créanciers intéressés à une propriété ont formé un groupe spécial et surveilleront eux-mêmes l'administration de cette propriété, et nommeront des inspecteurs quant à cette propriété.

Mlle Idola Saint-Jean, une créancière, demanda alors la liste des directeurs de la Corporation en liquidation, mais on lui répondit que l'assemblée a été convoquée pour nommer un liquidateur, et qu'elle pourra avoir la liste des directeurs en s'adressant au liquidateur lorsqu'il aura été nommé.

Les inspecteurs
La requête, qui demandait de nommer M. Scott au poste de liquidateur, comportait comme c'est l'usage la recommandation des inspecteurs: M.M. Henri Desrivières, banquier, Alfred Martineau, industriel, Elphège Marier, avocat, Alex-D. Johnson, secrétaire de la National Breweries, H.-T. O'Neil, assistant gérant de la Banque Royale et K.-L. Rice.

La requête, qui demandait de nommer M. Baril, comportait comme inspecteur M.M. Lionel Leroux, notaire, Hervé Prévost, gérant, R.-S. Delormier, avocat, Théodore Legault, notaire et Georges Laurin, notaire.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

On avait compté les votes lorsque l'honorable juge Boyer est arrivé dans la salle d'audience pour écouter les plaidoiries des avocats et sanctionner les décisions de l'assemblée. Devant l'immense majorité de M. Scott, le tribunal sanctionna le vote majoritaire et le nomma immédiatement avec ses inspecteurs.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

On avait compté les votes lorsque l'honorable juge Boyer est arrivé dans la salle d'audience pour écouter les plaidoiries des avocats et sanctionner les décisions de l'assemblée. Devant l'immense majorité de M. Scott, le tribunal sanctionna le vote majoritaire et le nomma immédiatement avec ses inspecteurs.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

On avait compté les votes lorsque l'honorable juge Boyer est arrivé dans la salle d'audience pour écouter les plaidoiries des avocats et sanctionner les décisions de l'assemblée. Devant l'immense majorité de M. Scott, le tribunal sanctionna le vote majoritaire et le nomma immédiatement avec ses inspecteurs.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

On avait compté les votes lorsque l'honorable juge Boyer est arrivé dans la salle d'audience pour écouter les plaidoiries des avocats et sanctionner les décisions de l'assemblée. Devant l'immense majorité de M. Scott, le tribunal sanctionna le vote majoritaire et le nomma immédiatement avec ses inspecteurs.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

COUR SUPÉRIEURE

Division de Pratique le 27 décembre 1938

PRESIDENT: L'honorable juge Décar. Les jugements suivants furent rendus: Merit Motors Ltd vs Michel Schwartz; jugement pour \$1,552 avec int. et dépens. J.-H. Laporte, requérant, et de-pens. J.-H. Laporte vs Héritiers de feu Marie-Jane Clément et al; jugement pour \$199,50 avec int. et dépens.

La déclaration
Voici en substance le résumé de cette déclaration: Les créanciers font partie comme tels de certains groupes quant à leurs intérêts et créances, qui sont garanties par des propriétés sur lesquelles ils ont des hypothèques. Sur chaque propriété il y a donc plusieurs hypothèques appartenant à différents créanciers qui forment des groupes de deux, trois, dix, vingt ou cent créanciers, tous garantis par le même immeuble. Ces gens seront convoqués par groupes séparés. Ces créanciers qui ne se connaissent pas entre eux seront convoqués pour décider ce qu'ils préfèrent des trois solutions. Ils pourront prendre leur propriété et se nommer des représentants pour l'administrer ou en disposer. Ou bien ils pourront faire vendre la propriété à l'amiable; de cette façon, M. Scott estime que, dans la plupart des cas, on pourra trouver le montant de la créance, et même dans certains cas, un supplément. Ou bien, ils pourront confier l'administration de leurs intérêts au liquidateur qui leur remettra tout ce que rapportera l'administration de la propriété. Et les créanciers intéressés nommeront un comité pour l'examen des rapports.

Si la compagnie est en liquidation c'est parce qu'il n'est pas possible de rencontrer les obligations assumées. L'administration des propriétés ne rapportera pas d'une façon générale l'intérêt que payait la compagnie aux créanciers. La compagnie avait continué de payer 5 et 5 1/2 p.c. d'intérêt jusqu'en novembre dernier, alors que les propriétés qu'elle administrait lui rapportaient seulement 3 ou 4 p.c. C'est cette différence qui a absorbé d'abord la réserve puis le capital d'un million et demi qui a été tout dépensé de cette façon.

Les créances hypothécaires de la compagnie appartenant aux créanciers mais non pas de façon indivise car ces créanciers ont des hypothèques sur des propriétés désignées. Et depuis la liquidation, toutes les recettes ont été placées dans des comptes séparés par chaque groupe de créanciers. Ce procédé continuera. Les différents groupes garantiront par un même immeuble verront les produits de cette propriété enregistrés à leur propre compte et non pas incorporés à la masse, de sorte que les petits créanciers seront ainsi protégés pleinement, tous étant sur un pied d'égalité.

Me Morin a dit alors que cette explication était satisfaisante; et les créanciers intéressés à une propriété ont formé un groupe spécial et surveilleront eux-mêmes l'administration de cette propriété, et nommeront des inspecteurs quant à cette propriété.

Mlle Idola Saint-Jean, une créancière, demanda alors la liste des directeurs de la Corporation en liquidation, mais on lui répondit que l'assemblée a été convoquée pour nommer un liquidateur, et qu'elle pourra avoir la liste des directeurs en s'adressant au liquidateur lorsqu'il aura été nommé.

Les inspecteurs
La requête, qui demandait de nommer M. Scott au poste de liquidateur, comportait comme c'est l'usage la recommandation des inspecteurs: M.M. Henri Desrivières, banquier, Alfred Martineau, industriel, Elphège Marier, avocat, Alex-D. Johnson, secrétaire de la National Breweries, H.-T. O'Neil, assistant gérant de la Banque Royale et K.-L. Rice.

La requête, qui demandait de nommer M. Baril, comportait comme inspecteur M.M. Lionel Leroux, notaire, Hervé Prévost, gérant, R.-S. Delormier, avocat, Théodore Legault, notaire et Georges Laurin, notaire.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

On avait compté les votes lorsque l'honorable juge Boyer est arrivé dans la salle d'audience pour écouter les plaidoiries des avocats et sanctionner les décisions de l'assemblée. Devant l'immense majorité de M. Scott, le tribunal sanctionna le vote majoritaire et le nomma immédiatement avec ses inspecteurs.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

On avait compté les votes lorsque l'honorable juge Boyer est arrivé dans la salle d'audience pour écouter les plaidoiries des avocats et sanctionner les décisions de l'assemblée. Devant l'immense majorité de M. Scott, le tribunal sanctionna le vote majoritaire et le nomma immédiatement avec ses inspecteurs.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

On avait compté les votes lorsque l'honorable juge Boyer est arrivé dans la salle d'audience pour écouter les plaidoiries des avocats et sanctionner les décisions de l'assemblée. Devant l'immense majorité de M. Scott, le tribunal sanctionna le vote majoritaire et le nomma immédiatement avec ses inspecteurs.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

On avait compté les votes lorsque l'honorable juge Boyer est arrivé dans la salle d'audience pour écouter les plaidoiries des avocats et sanctionner les décisions de l'assemblée. Devant l'immense majorité de M. Scott, le tribunal sanctionna le vote majoritaire et le nomma immédiatement avec ses inspecteurs.

Le vote enregistré par les créanciers favorisait la première requête par une immense majorité. Le total des votes en faveur de M. Perras et de ses inspecteurs n'était que le montant de \$691,912, tandis que le total des votes en faveur de M. Scott était de 780 comptant des créances pour plus de \$5,000,000.

On avait compté les votes lorsque l'honorable juge Boyer est arrivé dans la salle d'audience pour écouter les plaidoiries des avocats et sanctionner les décisions de l'assemblée. Devant l'immense majorité de M. Scott, le tribunal sanctionna le vote majoritaire et le nomma immédiatement avec ses inspecteurs.

DOUBLE DIPLOME



M. ALBERT LEDUC, ingénieur civil depuis 1929, a obtenu récemment, après des études complémentaires, le diplôme d'ingénieur électrique de l'École Polytechnique de Montréal.

Il est évident, d'autre part, que le Troisième Reich veut aussi étendre son c.lamp d'action à l'Extrême-Orient, depuis que ses journaux critiquent violemment les crédits considérables que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont décidé récemment d'accorder à la Chine.

On profite aussi de la clôture de la conférence de Lima pour attaquer, dans la presse, le président Roosevelt que l'on qualifie de "champion de la diplomatie du dollar" en Amérique latine. Les journaux s'accrochent aussi pour reconnaître que les Etats-Unis ont essuyé un échec à Lima, échec que les nazis imputent généralement au désir d'indépendance qui anime plusieurs hommes d'Etat sud-américains.

St-Jean, 27. (Du correspondant du Canada). — Le coroner du district d'Iberville, le docteur N.-A. Sabourin, a tenu, ce soir, une enquête au sujet de la mort de M. Onias Nolin. M. Nolin est mort le soir de Noël à l'hôpital St-Jean de blessures reçues dans une collision entre un camion et une voiture sur la route, entre Notre-Dame de Stanbridge et Bedford. M. Nolin, avec d'autres parents de St-Jean, avait passé la soirée chez son beau-frère, M. Roméo Marchessault, de Notre-Dame de Stanbridge, et vers 11 heures on partit dans deux voitures pour se rendre à Bedford. Tous les témoins sont d'accord sur les différents incidents qui ont précédé la collision, sauf sur un point. Le conducteur du camion prétend qu'il ne voyait rien au moment de l'accident et les gens qui étaient dans la voiture disent qu'il ne voyait rien. Les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle, mais ils ont tenu à recommander qu'on rende obligatoire le port de lumières sur les véhicules le soir.

Frank Condors, 27 ans, 966 est, rue Lagachetière, était traduit hier devant le juge F. T. Enright, sous une accusation de voies de fait sur la personne de Mlle Emélie Maher, 28 ans, 970 ouest, rue Lagachetière. Il s'agirait d'une querelle d'amoureux. La victime est actuellement dans un hôpital. Elle a reçu un coup de couteau dans la cuisse. Condors a protesté de son innocence et subira son procès le 30 décembre. Le juge Enright a exigé un cautionnement de \$950 pour la libération provisoire du prévenu.

L'honorable juge Cousineau, de la Cour supérieure, a condamné hier après-midi M.M. Albert Lavoie et Edmond St-Denis à payer une indemnité de \$2,214 à M. Issie Shatzky pour dommages subis par ce dernier au cours d'un accident survenu le 17 janvier 1936 dans un immeuble de la rue Notre-Dame. Le demandeur Shatzky descendait dans l'ascenseur de cet immeuble, la propriété des défendeurs Lavoie et St-Denis, lorsqu'il causa de quelque déféctuosité, la cage tomba. Le demandeur fut grièvement blessé et le Tribunal, tenant responsables les propriétaires de l'immeuble les condamne à payer.

Lundi soir, le 19 décembre, le cercle Mgr Gauthier de l'A. C. J. C., tenait, à la Palestre Nationale, sa dernière réunion, pour l'année 1938. M. Roland Dagenais, parla de "nos rats" canadiens et de rester français. Deux motifs principaux, selon le conférencier, justifient notre vouloir de lutter pour la conservation de notre culture française. Ce sont l'idéal français apporté de l'ancienne patrie par nos ancêtres, et la tradition que nous avons reçue de ceux-ci de la défendre sans relâche. Nous devons rester fidèles à nos origines, d'abord par esprit de loyauté envers nos pères qui ont lutté si durement; ensuite parce que la civilisation française est indispensable à une destination saine, pour le Canada; parce que civilisation catholique et civilisation française ont toujours été et seront toujours, en Amérique, les soutiens l'une de l'autre; enfin, parce qu'un Canadien qui renoncerait à la culture française renoncerait à tout ce qui fait de la vie humaine quelque chose qui n'est pas restreint uniquement aux activités animales et matérialistes.

M. le président remercia lui-même et félicita le conférencier.

Chicago, 27. — "Santa Claus" a payé une amende de \$100 et les frais pour sa participation à une échauffourée qui commença quand un gamain lui tira la barbe.

Le Père Noël ne s'indigna pas sans raison car sa barbe était fixée à une bande élastique qui revint le frapper bruyamment sur son nez rouge. Le vieux bonhomme en perdit du coup sa jovialité et entra en action, cloche en main. Le "tire-barbe" disparut dans l'atmosphère mais Frank Bush 12 ans, simple spectateur, se vit infliger une contusion au front.

Santa Claus alias Frank Hogan, 54 ans, déclara en cour que cette amende d'échauffourée sans Noël et qu'il avait fini de jouer au Santa Claus.

Le Reich prêt à lutter contre la livre et le dollar

Berlin lancera une offensive commerciale mondiale, en 1939, contre Londres et Washington

L'Amérique du Sud
Berlin, 27. (P.C.-Havas). — On prédit, ce soir, dans les milieux allemands bien informés, que le Troisième Reich, utilisant des méthodes économiques qui se sont démontrées efficaces, en Europe centrale, et sa vaste machine de propagande, va lancer, durant 1939, une offensive commerciale mondiale contre l'influence de la livre sterling et du dollar américain. Pendant que l'un des chefs du ministère de l'Economie affirmait la détermination de l'Allemagne de renforcer son empire commercial sur les pays du sud-est de l'Europe, la presse allemande, aujourd'hui même, les Etats-Unis que Berlin lutterait énergiquement contre leur désir de faire la conquête économique de l'Amérique du Sud.

Il est évident, d'autre part, que le Troisième Reich veut aussi étendre son c.lamp d'action à l'Extrême-Orient, depuis que ses journaux critiquent violemment les crédits considérables que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont décidé récemment d'accorder à la Chine.

On profite aussi de la clôture de la conférence de Lima pour attaquer, dans la presse, le président Roosevelt que l'on qualifie de "champion de la diplomatie du dollar" en Amérique latine. Les journaux s'accrochent aussi pour reconnaître que les Etats-Unis ont essuyé un échec à Lima, échec que les nazis imputent généralement au désir d'indépendance qui anime plusieurs hommes d'Etat sud-américains.

St-Jean, 27. (Du correspondant du Canada). — Le coroner du district d'Iberville, le docteur N.-A. Sabourin, a tenu, ce soir, une enquête au sujet de la mort de M. Onias Nolin. M. Nolin est mort le soir de Noël à l'hôpital St-Jean de blessures reçues dans une collision entre un camion et une voiture sur la route, entre Notre-Dame de Stanbridge et Bedford. M. Nolin, avec d'autres parents de St-Jean, avait passé la soirée chez son beau-frère, M. Roméo Marchessault, de Notre-Dame de Stanbridge, et vers 11 heures on partit dans deux voitures pour se rendre à Bedford. Tous les témoins sont d'accord sur les différents incidents qui ont précédé la collision, sauf sur un point. Le conducteur du camion prétend qu'il ne voyait rien au moment de l'accident et les gens qui étaient dans la voiture disent qu'il ne voyait rien. Les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle, mais ils ont tenu à recommander qu'on rende obligatoire le port de lumières sur les véhicules le soir.

Frank Condors, 27 ans, 966 est, rue Lagachetière, était traduit hier devant le juge F. T. Enright, sous une accusation de voies de fait sur la personne de Mlle Emélie Maher, 28 ans, 970 ouest, rue Lagachetière. Il s'agirait d'une querelle d'amoureux. La victime est actuellement dans un hôpital. Elle a reçu un coup de couteau dans la cuisse. Condors a protesté de son innocence et subira son procès le 30 décembre. Le juge Enright a exigé un cautionnement de \$950 pour la libération provisoire du prévenu.

L'honorable juge Cousineau, de la Cour supérieure, a condamné hier après-midi M.M. Albert Lavoie et Edmond St-Denis à payer une indemnité de \$2,214 à M. Issie Shatzky pour dommages subis par ce dernier au cours d'un accident survenu le 17 janvier 1936 dans un immeuble de la rue Notre-Dame. Le demandeur Shatzky descendait dans l'ascenseur de cet immeuble, la propriété des défendeurs Lavoie et St-Denis, lorsqu'il causa de quelque déféctuosité, la cage tomba. Le demandeur fut grièvement blessé et le Tribunal, tenant responsables les propriétaires de l'immeuble les condamne à payer.

Lundi soir, le 19 décembre, le cercle Mgr Gauthier de l'A. C. J. C., tenait, à la Palestre Nationale, sa dernière réunion, pour l'année 1938. M. Roland Dagenais, parla de "nos rats" canadiens et de rester français. Deux motifs principaux, selon le conférencier, justifient notre vouloir de lutter pour la conservation de notre culture française. Ce sont l'idéal français apporté de l'ancienne patrie par nos ancêtres, et la tradition que nous avons reçue de ceux-ci de la défendre sans relâche. Nous devons rester fidèles à nos origines, d'abord par esprit de loyauté envers nos pères qui ont lutté si durement; ensuite parce que la civilisation française est indispensable à une destination saine, pour le Canada; parce que civilisation catholique et civilisation française ont toujours été et seront toujours, en Amérique, les soutiens l'une de l'autre; enfin, parce qu'un Canadien qui renoncerait à la culture française renoncerait à tout ce qui fait de la vie humaine quelque chose qui n'est pas restreint uniquement aux activités animales et matérialistes.

M. le président remercia lui-même et félicita le conférencier.

Chicago, 27. — "Santa Claus" a payé une amende de \$100 et les frais pour sa participation à une échauffourée qui commença quand un gamain lui tira la barbe.

Le Père Noël ne s'indigna pas sans raison car sa barbe était fixée à une bande élastique qui revint le frapper bruyamment sur son nez rouge. Le vieux bonhomme en perdit du coup sa jovialité et entra en action, cloche en main. Le "tire-barbe" disparut dans l'atmosphère mais Frank Bush 12 ans, simple spectateur, se vit infliger une contusion au front.

Santa Claus alias Frank Hogan, 54 ans, déclara en cour que cette amende d'échauffourée sans Noël et qu'il avait fini de jouer au Santa Claus.

La fille du capitaine chante pour soutenir le courage des naufragés

New-York, 27. (P.C.) — Chacun des vingt rescapés — deux femmes et dix-huit hommes — du cargo norvégien "Smaragd", qui a sombré vendredi au cours d'une violente tempête dans l'Atlantique, à quelque 500 milles du port de New-York, a dû faire un saut "miraculeux" pour descendre dans le canot de sauvetage qui dansait comme une coquille de noix sur la mer déchaînée. Pendant ce temps, le cargo américain "Schodack", qui s'était porté au secours du "Smaragd", attendait non loin en jetant de l'huile sur l'eau pour tenter de calmer les flots.

Il était non moins difficile de débarquer du canot pour embarquer à bord du "Schodack". Les vagues menaçaient à tout moment de fracasser la légère embarcation sur la coque d'acier du Schodack. Il a fallu cueillir les rescapés un à un sans arrêter le canot.

Toute la nuit, le "Smaragd" fut en détresse; il faisait eau de toute part, et les passagers, comme les membres de l'équipage, se réfugièrent finalement sur le pont supérieur que l'eau n'atteignait pas encore. Pendant ce temps, pour soutenir le courage des naufragés, la fille du capitaine Larsen, du "Smaragd", chantait des mélodies norvégiennes.

Arrivés au port de New-York, les rescapés ont qualifié leur salut de "miraculeux" et les officiers du "Schodack" ont affirmé qu'ils avaient rarement vu sauvetage aussi difficile.

Toute la nuit, le "Smaragd" fut en détresse; il faisait eau de toute part, et les passagers, comme les membres de l'équipage, se réfugièrent finalement sur le pont supérieur que l'eau n'atteignait pas encore. Pendant ce temps, pour soutenir le courage des naufragés, la fille du capitaine Larsen, du "Smaragd", chantait des mélodies norvégiennes.

Arrivés au port de New-York, les rescapés ont qualifié leur salut de "miraculeux" et les officiers du "Schodack" ont affirmé qu'ils avaient rarement vu sauvetage aussi difficile.

Toute la nuit, le "Smaragd" fut en détresse; il faisait eau de toute part, et les passagers, comme les membres de l'équipage, se réfugièrent finalement sur le pont supérieur que l'eau n'atteignait pas encore. Pendant ce temps, pour soutenir le courage des naufragés, la fille du capitaine Larsen, du "Smaragd", chantait des mélodies norvégiennes.

Arrivés au port de New-York, les rescapés ont qualifié leur salut de "miraculeux" et les officiers du "Schodack" ont affirmé qu'ils avaient rarement vu sauvetage aussi difficile.

Toute la nuit, le "Smaragd" fut en détresse; il faisait eau de toute part, et les passagers, comme les membres de l'équipage, se réfugièrent finalement sur le pont supérieur que l'eau n'atteignait pas encore. Pendant ce temps, pour soutenir le courage des naufragés, la fille du capitaine Larsen, du "Smaragd", chantait des mélodies norvégiennes.

Arrivés au port de New-York, les rescapés ont qualifié leur salut de "miraculeux" et les officiers du "Schodack" ont affirmé qu'ils avaient rarement vu sauvetage aussi difficile.

Toute la nuit, le "Smaragd" fut en détresse; il faisait eau de toute part, et les passagers, comme les membres de l'équipage, se réfugièrent finalement sur le pont supérieur que l'eau n'atteignait pas encore. Pendant ce temps, pour soutenir le courage des naufragés, la fille du capitaine Larsen, du "Smaragd", chantait des mélodies norvégiennes.

Arrivés au port de New-York, les rescapés ont qualifié leur salut de "miraculeux" et les officiers du "Schodack" ont affirmé qu'ils avaient rarement vu sauvetage aussi difficile.

Toute la nuit, le "Smaragd" fut en détresse; il faisait eau de toute part, et les passagers, comme les membres de l'équipage, se réfugièrent finalement sur le pont supérieur que l'eau n'atteignait pas encore. Pendant ce temps, pour soutenir le courage des naufragés, la fille du capitaine Larsen, du "Smaragd", chantait des mélodies norvégiennes.

Arrivés au port de New-York, les rescapés ont qualifié leur salut de "miraculeux" et les officiers du "Schodack" ont affirmé qu'ils avaient rarement vu sauvetage aussi difficile.

Toute la nuit, le "Smaragd" fut en détresse; il faisait eau de toute part, et les passagers, comme les membres de l'équipage, se réfugièrent finalement sur le pont supérieur que l'eau n'atteignait pas encore. Pendant ce temps, pour soutenir le courage des naufragés, la fille du capitaine Larsen, du "Smar

CHRONIQUE

Vie et mort des cartes de visite

Je ne sais si vous êtes dans mon cas, mais je ne reçois plus guère de cartes de visite. J'en suis d'ailleurs ravi.

Je connais des gens peu embarrassés des scrupules de la politesse qui jettent au panier, purement et simplement, sans même le ouvrir, les petits rectangles de Bristol que nos pères considéraient avec faveur...

La politesse est aussi un art qui se perd. Personnellement, j'ai renoncé, depuis vingt ans, à me rappeler, aux alentours du Premier Janvier, au souvenir de mes contemporains indifférents.

Il est entendu que nos souvenirs, nos embarras, notre vie trépidante, nous ont agités, et d'ivoire pour la bourgeoisie. Le peuple se contentait d'échanger des feuilles stérilisées sur lesquelles étaient tracés les noms et les vœux des intéressés.

Plus tard, le nombre des lettres ayant augmenté sensiblement, on substituait à ces plaques de feuillet de papier ou de parchemin dont la taille variait selon l'importance du personnage à qui ils étaient destinés.

Elle révélait parfois la psychologie, l'éducation ou le caractère d'un individu. Je me souviens d'un brave garçon, lassé d'avoir, en vain sollicité pendant vingt ans les palmes académiques, qui extériorisait ainsi sa rancœur :

UNTEL Sous-Officier d'Académie démissionnaire J'ai gardé la carte d'un brave homme dont les ambitions, limitées à l'extrême, se traduisaient de cette manière :

CHOSE Jardinier à forfait ou à la journée Membre Honoraire de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

On vient d'inculper d'exercice illégal de la médecine un prétendu "mage", populaire dans le quartier de la Plaine-Moncau, lequel garçon, en dépit de ses vingt-six ans, ne craignait point d'étaler, sur ses cartes, les titres que voici :

HENRI R... Agréé péral Officier d'Instruction publique internationale Officier physico-chimique internationale Officier de Sciences internationales

Sur une autre : Professeur de Médecine Hystérie, Cancer et Tuberculose

Sur une autre encore : Professeur de la Faculté de Médecine de Paris Institut Pasteur Professeur de la Faculté de Médecine de Berlin

Il ne s'agit pas là d'une plaisanterie. Le sieur R... convoqué chez le Commissaire du quartier, et bien embarrassé de justifier les titres pompeux dont il se prévalait, a dû fermer son officine, en attendant de comparaître devant ses juges.

Que dire du maire de cette petite commune de trois cents habitants qui, battu aux élections depuis un quart de siècle, continue de mettre sur ses cartes avec une obstination touchante :

MACHIN, Ancien Maire de Bouville-la-Campagne Président du Comité des Fêtes

Je note au passage un "ingénieur-masseur pour les deux sexes" un "poète diplômé hors concours", etc., etc.

Il y a encore les personnages qui tiennent à affirmer hautement leurs convictions ou leur origine. Celui-ci, (il s'agit d'un artiste lyrique étranger, fort jaloux par ses camarades français), fait suivre son nom de ces deux mentions :

de la Gaité-Lyrique Métèque

Il me remet en mémoire qu'au temps où la vague d'antisémitisme créée par Drumont, Jules Guérin et autres, déferlait sur le pays, William Bushach, auteur dramatique, ne craignait point de faire imprimer sur sa carte ce seul mot : "Julf".

Si les cartes de visite nous procurent, ne fut-ce qu'un jour, l'occasion de nous divertir, on peut bien déplore leur disparition.

(Copyright Universal Press Association.)

Un voleur lui arrache des mains dans la rue un sac contenant \$100

Saint-Hyacinthe, 22. (Du correspondant du Canada). — La police est à la recherche d'un audacieux voleur qui s'empara de la sacoche d'une femme, rue Raymond, et prit ensuite la fuite.

La sacoche contenait près de \$100.00. La victime est Mlle Exilia Dumas, 81 rue Lafontaine.

M. J. Dubouché, 22. (Du correspondant du Canada). — La police est à la recherche d'un audacieux voleur qui s'empara de la sacoche d'une femme, rue Raymond, et prit ensuite la fuite.

La sacoche contenait près de \$100.00. La victime est Mlle Exilia Dumas, 81 rue Lafontaine.

M. J. Dubouché, 22. (Du correspondant du Canada). — La police est à la recherche d'un audacieux voleur qui s'empara de la sacoche d'une femme, rue Raymond, et prit ensuite la fuite.

La sacoche contenait près de \$100.00. La victime est Mlle Exilia Dumas, 81 rue Lafontaine.

M. J. Dubouché, 22. (Du correspondant du Canada). — La police est à la recherche d'un audacieux voleur qui s'empara de la sacoche d'une femme, rue Raymond, et prit ensuite la fuite.

La sacoche contenait près de \$100.00. La victime est Mlle Exilia Dumas, 81 rue Lafontaine.

Mondanités

M. et Mme Albert McCaughan annoncent les fiançailles de leur fille, Henriette, avec M. Arthur Ste-Marie, de Montréal, fils de Mme Joseph Ste-Marie, de Laprairie.

M. et Mme J.-A. Perrault annoncent les fiançailles de leur fille, Madeleine, avec M. Charles Crépeau, fils de M. Albert-C. Crépeau et de Mme Crépeau, décédée.

L'honorable juge et Mme Alfred Forest sont revenus de Spencer-Wood où ils ont passé les fêtes de Noël chez le lieutenant-gouverneur et Mme E.-L. Patenaude.

L'hon. et Mme C.-H. Cahon partiront au début de janvier pour Ottawa, où ils assisteront à l'ouverture du Parlement.

Mlle Jeannine Charbonneau, Lucille Joron, Louise Masson, Marguerite Desjardins, M. Robert Major, Yves et Jacques Laurier, de Montréal, Mlle Gisèle Legault, de Mont-Tremblant, de Lachute, ont été à Ottawa, hier, à l'occasion de la soirée dansante donnée par le docteur et Mme J.-M. Laframboise, en l'honneur de leur fille, Rita.

M. et Mme J.-Ceil McDougall et leur fils sont allés à Lac Manitoba, pour le temps des fêtes.

Mlle Claire Doyon est partie pour Ottawa où elle sera l'invitée de sa grand-mère, Mme J.-A. Doyon, pendant quelques jours. Mlle Doyon assistera, mercredi, à la soirée dansante que donnera Mme Robert Blais.

Mlle Fleurette Bourque a passé la fête de Noël à Val-de-Richelieu, l'invitée de Mlle Yvette Proulx.

M. et Mme R.-M. Morissette, de passage à Daytona Beach, Floride, sont descendus à l'hôtel Riviera.

Mlle Margaret Savage passera quelques jours à Québec, cette semaine, l'invitée de Mlle Louise Turco.

M. et Mme Brian Peck et leurs filles passent le temps des fêtes à Lachute.

Mme A.-D. Shirres est actuellement à Ottawa, l'invitée de Mme Robert Gill.

Mme Maxime Raymond recevra, samedi soir, pour ses filles, Claire et Marie.

Mme Azarie Choquet recevra, le jeudi 29 décembre, de sept à neuf, pour sa soeur, Mlle Jacqueline Chartrand. Le thé et les glaces seront servis par Mesdames J.-L. Chartrand, Ralph Cussack, P.-N. Ménard, Claude Blake et Bernard Couvrette, aidées de Mlle Ida Choquet, Jacqueline Lantôt, Hélène Germain, Pauline Joncas, Jeannette Forest, Estelle Labrecque, Françoise Paquet, Margot Audet, Marguerite Bourcier et Hélène Choquet.

Un dîner a été offert lundi, à l'occasion de Noël, par Mlle Gisèle et Lucette Saint-Jean, Annette Geoffrin, Laurette Sanguin, Jacqueline Oulmet, Madeleine Troitier, Madeleine de Grosbois et Marguerite Martel.

Le jeudi 5 janvier, à deux heures et demie, aura lieu au bureau de l'Aide aux Enfants Infirmes, 4555 chemin de la Reine Marie, la fête de Noël des petits épileptiques des "Etablissements Notre-Dame". Tous les amis de l'Oeuvre sont cordialement priés d'y assister.

La partie de cartes annuelle, au profit des oeuvres des Enfants de Marie du Sacré-Coeur, aura lieu, le jeudi 26 janvier, au Couvent du Sacré-Coeur, rue Atwater.

Le mariage de Mlle Germaine Manseau, fille de M. et de Mme Conrad Manseau, de Westmount, avec M. Jean Baudouin, fils de M. et de Mme Jean Baudouin, sera béni en l'église Notre-Dame-de-Grâce, le samedi, 4 février, à dix heures et demie.

Souhait de prospérité du ministère de l'Agriculture

A tous ceux qui s'occupent de l'industrie agricole, qui nous ont prêté leur concours ou que nous avons le privilège de servir, le Ministère fédéral de l'Agriculture offre ses souhaits les plus sincères de bonheur et de prospérité à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année.

Hon. James G. Gardiner, Ministre Dr. G. S. H. Barton, Sous-Ministre

basées; des hommes entrent doucement, je ne les connais pas, mais ce sont de grands seigneurs. Il en arrive deux autres, l'un est jeune, l'autre est vieux. Je les ai déjà vus, mais je ne sais pas où. Vous n'êtes pas là, ni votre bien-aimé. Quelqu'un parle, je ne le vois pas, car un brouillard se lève, un brouillard rouge qui cache tout. Mais tout n'est pas terminé. La lumière revient. Je vois une autre chambre, plus petite. Un e femme est agenouillée auprès d'un lit. Elle demeure immobile et je ne vois pas son visage... mais je crois... je suis même sûr, que c'est toi, s'ignora... La lumière rayonne au-dessus de toi, la lumière de la grande protection. Il y a une petite table sur laquelle est placé un téléphone. Ecoute, la sonnerie se fait entendre. La femme se lève... oui, c'est toi. Ce sont des nouvelles, de bonnes nouvelles... tu pleures, mais tes larmes sont des larmes de joie... Voici ton bien-aimé. Cette fois, je puis le voir clairement. Il est près de toi, il est libre. Le nuage s'est dissipé. Tu es dans ses bras et la lumière, la belle lumière, vous éclaire tous les deux ! Il y eut un nouveau silence, Giulia dressa lentement son étroit et, pendant plusieurs jours, les doigts de Grace portèrent la marque de ses fortes mains brunes. Elle poussa un long soupir, frissonna, ouvrit les yeux et regarda vaguement autour d'elle.

Qu'est-ce qu'il y a ? A-t-elle vu quelque chose ? murmura-t-elle en quelques mauvais anglais.

Tu as vu beaucoup de choses étranges et réconfortantes. C'est très bien, ma bonne Giulia, dit Madeleine en se penchant et en l'embrassant. Repose-toi maintenant, car tu es lasse et il faut que tu dormes un peu.

Giulia se jeta en arrière et ferma les yeux. Madeleine se tourna vers Grace qui s'était levée avec difficulté.

Venez, madams; dans quelques instants, elle sera remise. Vous êtes pâle et tremblante. Ce n'est d'ailleurs pas surprenant; cette séance a été merveilleuse !

Qu'a-t-elle vu ? Qu'a-t-elle dit ? balbutia Grace en s'appuyant sur le bras de la jeune fille pour traverser le couloir.

Je vais vous le répéter; j'ai tout écrit ou presque tout, mais en italien, car je n'ai pas eu le temps de traduire; je vous en enverrai demain une copie en anglais.

Cela semblait tragique, terrible, dit tristement Grace; je ne pouvais comprendre, mais elle a parlé de mort et de l'ombre de la mort... vous avez paru bouleversés.

Où, j'ai eu peur un moment, mais cette impression s'est dissipée à la fin. Je suis sûre, certaine, que M. Carling sera sauvé; j'ignore comment; et elle aussi, mais écoutez ce qu'elle a dit.

Elle tourna rapidement ses feuillets et ne traduisit que les derniers, à partir de la description de la salle aux tentures vertes. Elle estima caractéristique, en effet, de ne pas répéter le début à Grace; elle ne le lui commenta d'ailleurs que quelques semaines plus tard.

Reconnaissez-vous les pièces dont elle a parlé ?

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Tradition canadienne-française des fêtes

Une des plus belles et des plus touchantes coutumes dans la tradition canadienne-française des fêtes est certainement la bénédiction du Jour de l'An. Qui de plus émouvant, en effet, que voir les enfants d'une même famille, jeunes et vieux, mariés et ayant eux-mêmes des fils et des filles, venir s'agenouiller pieusement devant leur père, au premier jour de l'année nouvelle, et lui demander sa bénédiction. Et le chef de famille, grandi par la noblesse de son titre de père, d'aïeul, et souvent même de bisaiéul, d'un geste auguste bénit ses descendants. Scène vraiment patrilaciale qu'il faut conserver dans nos habitudes, car c'est là un geste bien propre à resserrer les liens de la famille, si menacée aujourd'hui.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal demande à tous ses membres et à tous les Canadiens-français de perpétuer ce usage ancestral et si beau de la bénédiction du Jour de l'An.

Une pratique qui tend un peu à disparaître, mais qu'il faut conserver à tout prix, même s'il est un peu difficile de la faire dans nos grandes villes, est celle des visites du Jour de l'An: façon agréable et charmante d'échanger ses souhaits de bonne année, dans une atmosphère de franchise cordialité.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal profite de l'occasion pour souhaiter à tous ses membres une bonne et heureuse année, une année prospère et de grande activité nationale.

Sauvé d'une mort horrible

Revere, Mass., 27. — M. Alfred Richards, ancien combattant de St-Albans, Vermont, doit sa vie au chauffeur d'un train omnibus.

Le train, à destination de Boston, approchait de Revere lorsque le chauffeur Roy Christianson aperçut une forme humaine couchée en travers de l'autre voie. Il cria au mécanicien Ralph Sawyer d'arrêter la locomotive. Les deux hommes descendirent et transportèrent M. Richards, épuisé de froid et de faim, dans le wagon aux bagages. Un instant plus tard l'express Boston-Portland passait à toute vitesse sur la voie où M. Richards avait été recueilli.

M. Richards a été hospitalisé à Boston. Il a raconté qu'il n'avait pas mangé depuis 3 jours, étant venu à Boston au sujet d'une pension de vétérinaire. Il avait résolu de retourner chez lui à pied.

LE BRIDGE-CONTRAT

Un coup de Vienne Il est très facile après le jeu d'une main de trouver la meilleure déclaration et le meilleur plan d'attaque, cependant certaines sont intéressantes à réviser pour y trouver des coups qui forment les experts et à l'occasion leur permettra de l'utiliser pour leur plus grand mérite. La donne exposée plus bas présente un Coup de Vienne qui aurait certainement réussi si la plupart de nos bons joueurs locaux.

Après l'entame du cinq de coeur, Sud compte prendre douze levées, mais puisqu'il lui faut défausser avant Ouest, il ne peut obtenir une levée supplémentaire par le squeeze ordinaire, si le Roi de Trèfle et la Dame de Coeur sont chez Ouest. Si Est détient le Roi de Trèfle, la treizième levée est impossible, mais si cette carte est chez Ouest le coup de Vienne lui rapportera une levée supplémentaire, puisqu'en jouant immédiatement l'As de trèfle, il franchit le Roi des adversaires, mais plus tard Ouest devra s'en défaire pour se protéger dans une autre couleur.

Sud gagne le premier coeur, encaisse trois piques en plus de l'As et la Dame de carreau et joue l'As de trèfle affranchissant le Roi. La huitième levée est le dix de carreau qui passe la main au mort qui encaisse deux autres carreaux. A la onzième levée le Coup de Vienne commence à opérer; le Roi de pique est encaissé mais il reste au mort la Dame de trèfle et un coeur, pendant que Sud tient encore As-neuf de coeur. Le jeu de Est n'a pas d'importance, mais si Ouest se départit de son Roi de trèfle ou laisse aller un coeur, le Déclarant prendra la balance des levées.

Donneur: Sud. Aucun Vulnérable. R873 108 RV942 D7 1064 V433 85 V82

Declarations: Sud 3 SA passe 3 O passe 6 ST tous passent.

L'enchère L'enchère de Nord au premier tour annonce une couleur de cinq cartes avec un minimum d'une dame levée d'honneur. — Sud malgré la grande force de son jeu croit prudent d'arrêter les enchères par trois Sans-Atouts. — Nord est maintenant à

comme Giulia l'a indiqué. Vous dites qu'elle y a vu Roger.

—Oui, à la fin. Pensez à cela, chère madame, quoi qu'il arrive. Si, quelques paraisaient les événements, la lumière se fera et la "grande protection" vous enveloppera tous deux. Ah ! Je suis bien contente que vous soyez venue !

—Chère enfant ! dit Grace en l'embrassant.

Lorsqu'elle arriva chez elle, toujours absorbée par le souvenir de cet épisode. Grace trouva miss Calpeper qui faisait aussi une réussite et lui avait préparé un appétissant souper.

—Quelle longue journée vous avez eu ! Vous devez être épuisée, dit-elle en l'aidant à enlever son manteau.

—Oui, longue, mais fort intéressante. Et vous ? M. Thomson est-il venu prendre le thé ?

—Oui... oui, mais il n'est pas resté longtemps. Sir Robert se porta moins bien et il avait hâte de retourner auprès de lui. Voyez ce qu'il m'a apporté.

C'était une ravissante broche ancienne entourée de perles.

—Elle est délicieuse et s'harmonise parfaitement avec votre fichu de dentelles.

—En effet ! James a toujours eu beaucoup de goût; j'ai été ravie, mais très étonnée. Seulement, voyez-vous, chère madame, je le trouve fort curieux. C'est naturel, sans doute, après si longtemps. D'ailleurs, je ne puis définir mon impression. Brutus s'est fort mal conduit. Il a grogné et craché sur M. Thomson; j'ai dû l'empêcher et j'ai été bouleversée.

Billets à prix réduits sur les chemins de fer

Aussi douze trains de skieurs pour les Laurentides

A l'occasion du Jour de l'An les deux chemins de fer canadiens mettront à la disposition du public des billets à prix réduits, soit des billets aller et retour pour le prix d'un simple plus un quart. Ces billets seront valides du 30 décembre au 2 janvier, à l'aller, et jusqu'à mardi, le 3 janvier au retour.

Pour cette fin de semaine du jour de l'An le Canadien National mettra aussi en service un grand nombre de trains de skieurs. Douze de ces trains partiront de la gare du tunnel pour les Laurentides, de vendredi à lundi.

Les trains de vendredi partiront à 3 h. 50 et à 7 h. 10 du soir, ceux du samedi à 9 h. du matin, 12 h. 45, 1 h. 40 et 7 h. 10 du soir, ceux de dimanche à 8 h. et à 9 h. du matin et ceux de lundi à 8 h., 8 h. 30 et 9 h. du matin et 3 h. 50 de l'après-midi. Pour le retour il y aura des trains correspondants qui arriveront à Montréal à des heures commodas à partir de samedi jusqu'à mardi.

Entre Montréal et Ottawa, il y aura en plus des trains ordinaires un train spécial qui quittera Montréal lundi soir à 8 h. 10 et Ottawa à 7 h. du soir. Il y aura aussi une excursion à prix populaire de Montréal à Boston et à d'autres endroits de la Nouvelle Angleterre. Des trains d'excursion quitteront la gare Bonaventure vendredi matin à 10 h. 10 et vendredi soir à 9 h. 15. Il y aura aussi un train du matin le samedi.

Vendredi et samedi des trains spéciaux circuleront de Montréal à Rawdon via L'Épiphanie. Ils partiront de la gare de la rue Moreau à 6 h. 25 du soir, dimanche et lundi via Joliette à 9 h. du matin. Le service des trains entre Montréal et les Cantons de l'Est sera aussi augmenté.

Vol dans un train

Saint-Hyacinthe, 22. (De notre correspondant). — Un vol audacieux a été commis à bord d'un train du chemin de fer Canadien-National, mardi.

M. J.-N. Lizotte, de Charny, qui était en route pour les États-Unis, accompagné de sa femme, s'est fait voler une somme d'argent par un individu qui occupait un siège derrière eux.

Lorsque M. Lizotte s'aperçut du vol, l'individu à l'arrière était disparu. A Saint-Hyacinthe, il s'empressa de porter plainte auprès des autorités du chemin de fer et de la police municipale.

Un vent très fort cause de nombreux incendies de cheminée à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 28. (Du correspondant du CANADA). — Une forte tempête de neige s'est abattue aujourd'hui sur la ville de Trois-Rivières. Poussée par un vent violent, la neige s'est abattue sur la ville et a rendu la circulation dangereuse.

C'est la première tempête du genre cette année; c'est même l'une des plus violentes que nous ayons eu depuis plusieurs années. De nombreux feux de cheminées ont tenu les pompiers occupés toute la journée.

M. Duplessis et le différend de la robe

Québec, 27. — L'hon. Maurice Duplessis, président de la Commission d'enquête sur la robe, a tenu une réunion destinée à clarifier la situation du travail dans l'industrie de la confection de la robe, annonce M. J. O'Connell Maher, secrétaire du ministère du travail.

En avril dernier, la Gazette Officielle publiait un contrat collectif entre la Guild des manufacturiers de robes de Montréal et l'International Ladies Garment Workers Union. Le texte devait en être ratifié en étendue à toute l'industrie dans la région de Montréal. Quelques jours plus tard les manufacturiers de robes de coton demandaient à la commission des salaires raisonnables de statuer sur les salaires de leurs employées.

DÉGAGE LA TÊTE PRISE

Aide aussi à éviter bien des rhumes

MAINTENANT, il est facile de soulager le malaise causé par le rhume de cerveau. Mettez simplement quelques gouttes de Vicks-Va-Tro-Nol dans chaque narine, et vous sentirez son action étonnante, tandis que la température du Vicks-Va-Tro-Nol diminue l'enflure des muqueuses, détache les mucosités tenaces, aide à empêcher les sinus de se boucher, et vous permet de respirer de nouveau.

LA PROCHAINE FOIS, n'attendez pas que votre tête soit prise. Dès le premier commencement de rhume employez immédiatement du Vicks-Va-Tro-Nol. — aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.

CHAPITRE XXIV

L'ombre de la mort

Le procès de Roger Carling, accusé d'avoir assassiné Lady Rawson, touchait à sa fin. Aucune affaire jugée au Tribunal n'avait causé une sensation plus profonde à cause des circonstances exceptionnelles qui entouraient le crime, ainsi que de la personnalité de la victime et de ceux qui y étaient mêlés.

La plupart des assistants, parmi lesquels se trouvaient de nombreuses femmes élégantes qui avaient attendu des heures, malgré le froid minimal, pour pouvoir pénétrer dans la salle, espéraient des révélations scandaleuses, car le bruit avait couru que la mort entretenait des relations amoureuses, soit avec Roger Carling, soit avec Boris Melnikoff, avec les deux.

Des détails circonstanciés, inventés de toutes pièces par les médisants, avaient circulé.

Mais ces espérances furent déçues; aucun témoignage nouveau ne fut apporté. Cependant, au fur et à mesure que l'affaire se déroulait, l'intérêt se concentrant sur le prisonnier, pâle et fatigué, mais en possession de tout son sang-froid, ainsi que sur sa jeune femme qui ne le quittait pas des yeux et paraissait ne voir et n'entendre que lui. Elle ne cessa de garder cette attitude que pendant le court espace de temps où elle fut appelée à la barre des témoins et où elle raconta ce qui avait motivé le changement que son mari et elle avaient apporté à leurs projets de voyage.

L'accusation paraissait absolument inattaquable; l'attorney général qui

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10 and letters HORIZONTALEMENT and VERTICALEMENT.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT with crossword puzzle solutions and a list of clues.

PRIX RÉDUITS AU JOUR DE L'AN

ALLEY ET RETOUR simple plus un quart

ALLEY ET RETOUR Pour le prix d'un passage simple plus un tiers

Billets valables à l'aller de vendredi, 30 déc. au lundi 2 jan. à 2 h. p.m. Au retour départ jusqu'à midi, mardi, 3 jan. 1939.

Billets valables à l'aller de mardi, 30 déc. au lundi, 2 jan. inclusivement. Au retour, départ jusqu'à midi, samedi, 7 jan. 1939.

AUX ROIS - 6 JAN.

ALLEY ET RETOUR simple plus un quart

Billets valables à l'aller dans tous les trains jeudi, 5 janv., jusqu'à 2h. p.m., vendredi 6 janvier. Au retour, départ jusqu'à midi, lundi, le 9 janv. 1939.

Un cadeau nouveau genre — donnez un billet de chemin de fer.

CANADIEN PACIFIQUE NATIONAL CANADIEN

DÉGAGE LA TÊTE PRISE

Aide aussi à éviter bien des rhumes

MAINTENANT, il est facile de soulager le malaise causé par le rhume de cerveau. Mettez simplement quelques gouttes de Vicks-Va-Tro-Nol dans chaque narine, et vous sentirez son action étonnante, tandis que la température du Vicks-Va-Tro-Nol diminue l'enflure des muqueuses, détache les mucosités tenaces, aide à empêcher les sinus de se boucher, et vous permet de respirer de nouveau.

LA PROCHAINE FOIS, n'attendez pas que votre tête soit prise. Dès le premier commencement de rhume employez immédiatement du Vicks-Va-Tro-Nol. — aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.

CHAPITRE XXIV

L'ombre de la mort

Le procès de Roger Carling, accusé d'avoir assassiné Lady Rawson, touchait à sa fin. Aucune affaire jugée au Tribunal n'avait causé une sensation plus profonde à cause des circonstances exceptionnelles qui entouraient le crime, ainsi que de la personnalité de la victime et de ceux qui y étaient mêlés.

La plupart des assistants, parmi lesquels se trouvaient de nombreuses femmes élégantes qui avaient attendu des heures, malgré le froid minimal, pour pouvoir pénétrer dans la salle, espéraient des révélations scandaleuses, car le bruit avait couru que la mort entretenait des relations amoureuses, soit avec Roger Carling, soit avec Boris Melnikoff, avec les deux.

Des détails circonstanciés, inventés de toutes pièces par les médisants, avaient circulé.

Mais ces espérances furent déçues; aucun témoignage nouveau ne fut apporté. Cependant, au fur et à mesure que l'affaire se déroulait, l'intérêt se concentrant sur le prisonnier, pâle et fatigué, mais en possession de tout son sang-froid, ainsi que sur sa jeune femme qui ne le quittait pas des yeux et paraissait ne voir et n'entendre que lui. Elle ne cessa de garder cette attitude que pendant le court espace de temps où elle fut appelée à la barre des témoins et où elle raconta ce qui avait motivé le changement que son mari et elle avaient apporté à leurs projets de voyage.

L'accusation paraissait absolument inattaquable; l'attorney général qui

La Cabine 19

par JOHN IRONSIDE

28 décembre 1938

lumière, lui dans l'obscurité... parfois vous mains se touchent un instant.

Ah ! l'obscurité se dissipe un peu. Je vois un grand bâtiment où il y a plusieurs personnes. C'est un Tribunal. Votre bien-aimé n'est pas surpris de vous; il est isolé; il y a un homme à côté de lui, je crois que c'est un policier. La clarté qui émane de vous l'enveloppe et il y a une force et courage... Hélas ! l'obscurité s'épaissit... elle vous enveloppe tous deux maintenant. Il fait noir, noir ! C'est l'ombre du malheur... l'ombre de la mort !

Maddelena, qui écrivait rapidement, presque machinalement, nous a un petit gémissement d'effroi et Grace la regarda avec désespoir en murmurant :

— Que dit-elle ? — Chut ! attendez... ce n'est pas fini, répondit vivement la jeune fille. Giulia reprit au bout d'un temps qui leur parut fort long :

— La lumière est revenue, mais elle est différente.

L'atmosphère est pleine du parfum des fleurs. Je puis voir maintenant. C'est une grande et belle chambre plus grande que le salon du maître de maison. Les tentures sont vertes et les chaises sont dorées; il y a beaucoup de fleurs. Une pendule sonne. C'est la neuvième heure. J'entends des pas, des voix... des voix

basses; des hommes entrent doucement, je ne les connais pas, mais ce sont de grands seigneurs. Il en arrive deux autres, l'un est jeune, l'autre est vieux. Je les ai déjà vus, mais je ne sais pas où. Vous n'êtes pas là, ni votre bien-aimé. Quelqu'un parle, je ne le vois pas, car un brouillard se lève, un brouillard rouge qui cache tout. Mais tout n'est pas terminé. La lumière revient. Je vois une autre chambre, plus petite. Un e femme est agenouillée auprès d'un lit. Elle demeure immobile et je ne vois pas son visage... mais je crois... je suis même sûr, que c'est toi, s'ignora... La lumière rayonne au-dessus de toi, la lumière de la grande protection. Il y a une petite table sur laquelle est placé un téléphone. Ecoute, la sonnerie se fait entendre. La femme se lève

MUSIQUE-THÉÂTRE-CINÉMA

Opinions... Critique... Commentaires

Au Loew's

A compter de vendredi, le Loew's présentera à ses habitués la revue "Folies de Paris"...

Au Princess

La direction du Princess présentera à compter de vendredi et pour les six jours suivants "The Sisters"...

HELEN HAYES AU HIS MAJESTY'S



Une des dernières scènes de "Victoria Regina" (texte original anglais) qui se jouera la semaine prochaine.

L'horaire des spectacles

PALACE — "The Great Waltz" à 10 h. 55, 1 h. 25, 4 h. 20, 7 h. 9 h. 40. CAPITOL — "The Lady Objects" à 10 h. 15, 12 h. 50, 3 h. 30, 6 h. 10, 9 h. 40.

LES JOYAUX DE LA SCÈNE LYRIQUE

M. Eugène Chartier dirigera le prochain concert des Joyaux de la Scène Lyrique, celui de ce soir, à 10 heures, aux studios de Radio-Canada.

HELEN HAYES

Chaque fois qu'elle en a eu la chance, Helen Hayes, la frêle mais prestigieuse vedette de "Victoria Regina", s'est sans cesse retirée dans sa résidence de Nyack, près de New-York.

L'audition de Fémina passera le samedi

Désormais, Radio-Canada diffusera le programme de Fémina, le samedi, à 7 heures du soir, au lieu du mercredi.

Au Capitol

"Artists and Models Abroad"! Voilà un film entraînant, rempli de situations imprévues et interprété par une brillante troupe de comédiens.

Au Vieux Pailleur

Gérard Delage a préparé pour la deuxième audition de la revue d'actualités "Au Vieux Pailleur" que diffusera Radio-Canada, à 8 h. 30, ce soir.

RADIO-COURRIER

Mercredi 28 décembre

- 8 h. 00 Chansonnettes françaises. 8 h. 05 The Breakfast Club. 10 h. 00 Tio de familia. 10 h. 15 Théâtre de chambre.

- 5 h. 45 Easy Acc. 6 h. 00 Cotes de bourse. 6 h. 15 Musicale. 6 h. 30 Nouvelles et Mélodie.

- 8 h. 00 Dans ma tasse de thé. 8 h. 20 Le Vieux Pailleur. 8 h. 30 Orchestre de chambre.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

- 8 h. 00 Orchestre de chambre. 8 h. 15 Chanteurs Gens et Glenn. 8 h. 30 Do You Remember.

Haiti confie ses services aériens à un jeune Canadien

M. Beaudoin s'occupera de l'aéroposte et de l'aviation militaire

Le premier service aérien dans l'histoire de la République d'Haïti sera inauguré en mars prochain par Mike Beaudoin, pilote canadien-français.

Des millions en subsides aux fermiers des E.-U.

\$762,000,000 déjà votés pour 1939 — Il faudrait au moins \$750,000,000 pour 1940

Washington, 27. (P.C.) — A moins que le marché des produits agricoles ne s'améliore considérablement d'ici à quelques mois, disaient aujourd'hui à Washington, on demandera au Congrès américain de voter des subsides d'au moins \$750,000,000 aux fermiers pour obtenir leur adhésion au programme de réduction des surplus pour la récolte de 1940.

M. Rosario Bourdon à Radio-Canada

Les grandes auditions symphoniques données par cette Société au Plateau.

Socialiste belge éminent décédé

M. Emile Vandervelde est mort à l'âge de soixante-deux ans

Bruxelles, 27. (P.A.) — M. Emile Vandervelde, 72 ans, est mort aujourd'hui. Chef vétéran du parti travailliste belge et, pendant un certain temps, président de la deuxième internationale, le défunt fut un de ceux qui signèrent le traité de Versailles au nom de son pays.

Les taxes sur la transformation

Washington, 27. (P.C.) — A moins que le marché des produits agricoles ne s'améliore considérablement d'ici à quelques mois, disaient aujourd'hui à Washington, on demandera au Congrès américain de voter des subsides d'au moins \$750,000,000 aux fermiers pour obtenir leur adhésion au programme de réduction des surplus pour la récolte de 1940.

96 pays au grand congrès avicole

Ottawa, 27. — Plus de 96 nations ont été invitées à prendre part au septième Congrès international d'aviculture qui aura lieu à Cleveland, Ohio, du 27 juillet au 7 août 1939.

Echange de terrains pour les colons

Québec, 27. — L'hon. Bona Dussault a fait adopter un arrêté ministériel autorisant à effectuer un échange de terrains avec la "Consolidated Paper".

Le bien-être des étrangers au pays

Ottawa 27. (P.C.) — Le Conseil du Bien-Être Canadien a annoncé hier que des plans d'attaque avaient été préparés pour en arriver à la solution des problèmes comportant les soins à donner aux immigrants non naturalisés et à leurs familles, au Canada.

Veille du Jour de l'An

Lloyd Huntley et son Orchestre. Splendide Revue, mettant en vedette Vera Fern, Hibbert Bird & Larue, les Trois Escaroles, les Midshipmen.

Le bien-être des étrangers au pays

Ottawa 27. (P.C.) — Le Conseil du Bien-Être Canadien a annoncé hier que des plans d'attaque avaient été préparés pour en arriver à la solution des problèmes comportant les soins à donner aux immigrants non naturalisés et à leurs familles, au Canada.

Le bien-être des étrangers au pays

Ottawa 27. (P.C.) — Le Conseil du Bien-Être Canadien a annoncé hier que des plans d'attaque avaient été préparés pour en arriver à la solution des problèmes comportant les soins à donner aux immigrants non naturalisés et à leurs familles, au Canada.

Le bien-être des étrangers au pays

Ottawa 27. (P.C.) — Le Conseil du Bien-Être Canadien a annoncé hier que des plans d'attaque avaient été préparés pour en arriver à la solution des problèmes comportant les soins à donner aux immigrants non naturalisés et à leurs familles, au Canada.

Le bien-être des étrangers au pays

Ottawa 27. (P.C.) — Le Conseil du Bien-Être Canadien a annoncé hier que des plans d'attaque avaient été préparés pour en arriver à la solution des problèmes comportant les soins à donner aux immigrants non naturalisés et à leurs familles, au Canada.

Le bien-être des étrangers au pays

Ottawa 27. (P.C.) — Le Conseil du Bien-Être Canadien a annoncé hier que des plans d'attaque avaient été préparés pour en arriver à la solution des problèmes comportant les soins à donner aux immigrants non naturalisés et à leurs familles, au Canada.

Le bien-être des étrangers au pays

Ottawa 27. (P.C.) — Le Conseil du Bien-Être Canadien a annoncé hier que des plans d'attaque avaient été préparés pour en arriver à la solution des problèmes comportant les soins à donner aux immigrants non naturalisés et à leurs familles, au Canada.

Le bien-être des étrangers au pays

Ottawa 27. (P.C.) — Le Conseil du Bien-Être Canadien a annoncé hier que des plans d'attaque avaient été préparés pour en arriver à la solution des problèmes comportant les soins à donner aux immigrants non naturalisés et à leurs familles, au Canada.

Le bien-être des étrangers au pays

Ottawa 27. (P.C.) — Le Conseil du Bien-Être Canadien a annoncé hier que des plans d'attaque avaient été préparés pour en arriver à la solution des problèmes comportant les soins à donner aux immigrants non naturalisés et à leurs familles, au Canada.

STUDENTS... MARI BELL... CHARLES VANEL... Legions d'honneur

CINEMA PARIS... FRANÇOISE ROSAY... MICHELE ALFA... DANA JURIE RHIN

LOEW'S... THE GREAT WALTZ... THE MAGICIAN

THE GREAT WALTZ... RAYNER CRATY-MORUS

CRAWFORD SULLIVAN... THE SHINING HOUR

CHRISTMAS CAROL... GIRLS SCHOOL... PRINCESS

HIS MAJESTY'S... "VICTORIA REGINA" GABY MORLAY

IMPERIAL... "DRUMS" "VACATION FROM LOVE"

VISITEZ... LE BEAU PAYS DU L'ON PARLE FRANÇAIS... MIAAMI... CLARKE STEAMSHIP CO.

Vif succès de Jean Sablon au Tic Toc

Le populaire chanteur français se distingue de nouveau à Montréal.

Jean Sablon, que la direction du cabaret Tic Toc présente à ses nombreux habitués, cette semaine, attire des foules considérables, à tel point que plusieurs personnes ont dû assister debout à plus d'une représentation. C'est que Sablon, en plus d'être un agréable chanteur, doublé d'un diseur au talent fort compréhensif et persuasif, possède une personnalité qui lui gagne l'estime de tous. A son charme parisien, il joint celui du crooner américain dont il possède d'ailleurs fort bien la technique. L'enthousiasme des auditeurs à chacune de ses auditions au Tic Toc démontrent bien que la popularité de Sablon est restée vivace depuis sa première apparition en Amérique.

Il gagne à être entendu en personne plutôt qu'à la radio. Il devient immédiatement plus français. C'est avec plaisir qu'on l'entend chanter "Sur le pont d'Avignon", "Stardust" et "A une jeune fille timide", sans oublier plusieurs autres chansons et rappels.

Le reste du spectacle au Tic Toc est fort intéressant et adroitement dirigé par Sydney Tapley. Les Foursome Miles, danseurs acrobatiques, obtiennent un vif succès, tandis que Bill Vine, le maître de cérémonies, continue à lui seul un spectacle fort divertissant, tant dans la manière avec laquelle il présente les artistes que par la bonhomie et l'originalité avec laquelle il l'accompagne ses spirituelles réparties.

La vague de froid fait douze morts aux E.-U.

(Suite de la page 1) portait. Un autre est mort d'une syncope pour avoir voulu avancer contre le vent. Toledo, dans l'Ohio, est menacée d'être privée d'eau. Le vent fait remonter vers le lac Erie les eaux de la rivière Maumee qui l'approvisionne. Comme l'eau a baissé de plus de sept pieds, la bouche des tuyaux qui la recueille se trouve en plein air. A Erie, Pennsylvanie, on a aussi dû tendre des câbles dans les rues pour permettre aux piétons de marcher sans être emportés par le vent. Les vagues du lac Erie sont hautes de trente pieds. On prédit à la Penssylvanie une température de dix degrés sous zéro pour les jours qui vont suivre. On craint que le froid ne s'étende jusqu'en Floride.

Les Etats-Unis veulent former 20,000 pilotes par an

(Suite de la page 1) évidemment, a-t-il continué, à ce qu'une forte proportion de nos jeunes gens s'enrôlent dans les forces de réserve de notre armée de l'air, afin de se perfectionner davantage dans le maniement de l'avion.

Entretemps, tout indique que les adversaires de M. Roosevelt se préparent à lui signifier clairement qu'il va tout de même un peu fort en matière de réarmement. Ils assurent ne pas voir le besoin pour le gouvernement américain de se livrer à des dépenses folles dans ce domaine. Le sénateur Adams du Colorado a déclaré, ce soir, que le danger d'une invasion étrangère était beaucoup moins grave pour les Etats-Unis que le danger d'une faillite économique provoquée par un budget instable et de plus en plus déficitaire. Le représentant Fish de New-York a renchéri, en soulignant que les "prêtres de la guerre du New Deal" avaient alarmé inutilement la nation. Le sénateur Clark du Missouri a annoncé qu'il conduirait la lutte contre le programme de réarmement des Etats-Unis.

"Nous devons oublier", a-t-il dit, cette folle hystérie de la guerre que l'on a si habilement fait naître chez nous.

Actuellement, les Etats-Unis ont 5,000 pilotes militaires et environ 20,000 autres pilotes. Si le plan préconisé par l'Association d'aviation civile et approuvé par M. Roosevelt, en moins d'un an, le pays aura doublé le nombre de ses aviateurs. On estime qu'il en coûterait \$9,800,000 pour préparer ainsi 20,000 pilotes chaque année à l'aviation américaine. Ce sont surtout dans les universités et dans les écoles supérieures que l'on recrute les jeunes gens. On estime qu'en cinquante heures de vol, avec un compagnon puis seul, un jeune homme, bien équilibré, peut obtenir un premier brevet de pilote.

M. Roosevelt a aussi dit que les avions dont on se servirait pour entraîner les étudiants de 18 à 26 ans seraient loués par le gouvernement aux institutions qui voudraient se valoir du privilège qu'on leur offre d'avoir une école d'aviation.

Le fait que M. Roosevelt ait laissé entendre, hier, qu'il voulait donner à son pays une flotte aérienne d'au moins 13,000 unités a soulevé beaucoup d'intérêt dans la capitale. On considère, dans les milieux militaires, qu'un plus petit nombre d'avions que celui mentionné est préférable. On dit, en effet, que parce que l'aviation progresse très rapidement, l'avion de 1938 ne vaudra peut-être plus rien en 1939. Un expert a souligné à ce sujet qu'à la fin de la Grande-Guerre, la France possédait une flotte aérienne énorme. Elle lui devint rapidement inutile, parce que l'on construisait des avions de bombardement que ses avions de chasse ne pouvaient plus suivre.

On se demande aussi ce que peut produire l'avionnerie américaine. On reconnaît que cette dernière, depuis la guerre, n'a jamais fonctionné à plein rendement. On assure qu'elle peut actuellement faire beaucoup mieux qu'elle a fait par exemple, en 1938, alors qu'elle a construit 1,482 avions commerciaux d'une valeur de \$11,997,084 en neuf mois.

Dans la même période de temps elle a aussi construit pour \$39,003,110 d'avions militaires. On ne divulgue pas le nombre de ces avions.

Paul-Dubois est mort

Paris, 27. (P.A.) — Louis Paul-Dubois, écrivain politique et financier bien connu, est décédé à sa demeure à l'âge de 70 ans.

L'athéisme russe condamné avec le panthéisme nazi

L'"Osservatore Romano" condamne les efforts faits pour déchristianiser la fête de Noël

Cité du Vatican, 27. (P. C.-Havas) — Le journal du Vatican, l'"Osservatore Romano", condamne violemment, ce soir, les efforts que les athéistes de l'Allemagne nazie ont faits, avant la fête de Noël, pour déchristianiser autant que possible. Le journal ajoute que les athéistes russes n'ont pas trouvé d'ersatz pour la religion qu'ils combattent, ce qui n'est pas le cas pour le Troisième Reich. "Dans le monde national-socialiste, poursuit-il, la négation obstinée du christianisme prend la forme d'un mysticisme panthéiste néo-païen, lequel prétend protester contre l'athéisme russe et se pose en défenseur de la foi et de la religion, contre le matérialisme du bolchévisme et qui ainsi se permet de demander de la reconnaissance à ceux-là mêmes qu'il persécute. Cette oeuvre de persécution religieuse est plus dangereuse que l'athéisme, parce qu'elle peut conduire à des erreurs plus dangereuses que ne l'est la négation même de l'existence de Dieu."

Région qui est en train de renaître

Fort-Francis dévasté par les feux de forêts, devient centre agricole

Toronto, 27. (P.C.) — Certaines superficies de la région de la Rivière-a-la-Pluie changent rapidement d'aspect, parce qu'à la suite des feux de forêt des environs de Fort-Francis, qui ont détruit tout le bois, les buissons sont devenus des agriculteurs et leurs anciennes forêts des champs cultivés. C'est ce que disait aujourd'hui, M. N. R. Vinson, secrétaire de la division ontarienne de la Croix Rouge. M. Vinson a dirigé la réorganisation de la région après l'époque des feux. Avant de revenir à Toronto pour y passer les fêtes, il a réuni à rétablir dans de nouvelles maisons, cinquante-sept familles que le fléau avait laissées sans abri. Autant que possible, on reconstruit la maison nouvelle sur le site de celle qui fut brûlée. "Nous avons, quand cela nous fut possible, remplacé les animaux pour lesquels nous avons distribué 1,100 tonnes de foin, dit M. Vinson. Il semble probable qu'on pourra élever des moutons dans la région."

Autres victoires de Franco sur le front catalan

(Suite de la page 1) certain que le gouvernement fuira dans la direction du sud si les nationalistes s'approchent dangereusement de la capitale. On dit même que l'évacuation des chefs politiques est déjà préparée, mais il a été impossible de faire confirmer officiellement cette rumeur. On croit que la prochaine capitale de l'Espagne républicaine sera Valence, Carthagène ou Albacete. Depuis les trente mois que dure la guerre civile, le gouvernement républicain a dû, par deux fois, fuir devant l'ennemi, et les deux villes qu'il a quittées sont restées en sa possession. Il a d'abord déserté Madrid, le 7 novembre 1936, pour aller s'installer à Valence. Le 28 octobre 1937, il fuyait aussi Valence pour aller se réfugier à Barcelone.

En continuant, d'autre part, à se battre rageusement sur tout le front catalan. On estime que, depuis le 23 décembre, au moins 10,000 des 500,000 hommes qui y sont aux prises ont été tués. Les insurgés disent que leur offensive leur a jusqu'ici donné douze villes importantes et un nombre considérable de villages. Sept corps d'armée nationalistes participent à l'attaque. Les 15e et 35e régiments des troupes républicaines auraient été mis hors de combat.

Les troupes d'avant-garde de Franco sont encore à 40 milles de Tarragone, située elle-même à 50 milles au sud-ouest de Barcelone, sur la côte de la Méditerranée. Dans un secteur, les soldats de Franco, après avoir réussi à enfoncer les lignes ennemies, ont avancé jusqu'à 17 milles à l'intérieur des terres des loyalistes.

Les armées gouvernementales courent actuellement le risque d'être encerclés sur le front de l'Ebre. A Saragosse et à Burgos, on affirme que l'avance des nationalistes se poursuit toujours avec succès.

Les dépêches gouvernementales se contentent de souligner le fait que l'aviation et l'artillerie de Franco sont supérieures aux siennes. "Stancroft", navire anglais de 1,407 tonnes, a été coulé, aujourd'hui, et trois autres cargos britanniques ont été touchés par des bombes, lorsque, par deux fois, des avions nationalistes vinrent bombarder Barcelone. Le port fut attaqué à 10 heures 30, ce matin, puis encore à 12 heures 30. Les canons anti-avions tirèrent sans répit, mais plus de cinquante bombes furent lâchées par l'ennemi. Une personne a été tuée, aujourd'hui, et cinq autres ont été blessées. On ne compte aucun Anglais parmi les victimes.

Mort accidentelle

Malartic, 27. (P. C.) — On a rendu un verdict de mort accidentelle, aujourd'hui, à l'enquête sur la mort de Gôme Laliberté, mineur d'East-Malartic, qui a perdu la vie, samedi soir, après dix-huit heures de mort. Quelques heures après avoir été frappé par une automobile à un passage à niveau. Projeté sur le sol, il fut écrasé par une autre voiture.

Six mois de prison

Trenton, Ont., 27. (P.C.) — George Smith a été condamné, aujourd'hui, à six mois d'emprisonnement et à six autres mois à discrétion pour refus de pourvoir aux besoins de sa famille. La Couronne a prétendu qu'il lui en avait coûté \$150 pour ramener Smith en cour.

NOUVEAU "MICRO" INAUGURE PAR UN EMINENT PERSONNAGE



Le capitaine Anthony Eden, ancien secrétaire des Affaires étrangères dans le cabinet britannique, prononce un discours devant les membres de l'Association nationale des Manufacturiers américains, lors du banquet annuel de cette organisation, qui eut lieu à l'hôtel Waldorf-Astoria, à New-York, il y a quelque temps. Cette allocution de l'éminent homme d'Etat anglais marqua l'inauguration en public du nouveau microphone "cardiode" de la Northern Electric, créé récemment dans les laboratoires de la Compagnie de Téléphone Bell. Cet ingénieux instrument, grâce à ses caractéristiques exceptionnelles, permet aux ingénieurs de choisir les sons dans la direction qu'ils veulent et de supprimer en même temps les bruits qu'ils ne désirent pas transmettre.

Expédition au Nanda-Devi

On parvient à traverser la couronne de montagnes et à atteindre sa base jusqu'ici inaccessible

Bombay, Indes, 27. (P.C.) — Le Nanda-Devi, gigantesque montagne de 25,660 pieds d'altitude dans le nord de l'Inde, gît depuis 50 ans les alpinistes. On a enfin réussi à atteindre à une hauteur de 18,500 pieds. La difficulté n'est pas de faire l'ascension de la montagne, mais même d'atteindre sa base, car elle est entourée d'une couronne de montagnes qui n'est à aucun endroit à une altitude inférieure à 18,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, sauf à l'endroit où la rivière Rishi se frayait un chemin à travers une des plus horribles gorges du monde. Neuf expéditions depuis 1883 ont tenté en vain de pénétrer la couronne. En 1934, l'expédition de M. E. Shipton et W. H. Tilman avec trois porteurs, a atteint la base.

Dernier appel de M. Hull aux délégués de Lima

(Suite de la page 1) immédiatement. "L'essence même de notre procédé, a-t-il précisé, c'est que nous ne voulons qu'échanger, nous les pays américains, des vues entre égaux."

M. Hull s'est aussi réjoui de la rapidité avec laquelle les nations américaines en sont arrivées à un accord sur la question de leur solidarité et de leur défense. "Evidemment, à l'étranger, on souligne que nous avons mis quinze jours à nous entendre, ce que c'est là la preuve que nous ne sommes pas d'accord comme nous voudrions que l'on croit que nous sommes d'accord. Mais quinze jours c'est bien peu de chose, si l'on songe que, dans d'autres parties du monde, on se querelle depuis des siècles, sans avoir jamais été capable de vider ses querelles."

Lima, 27. (P.A.) — La huitième conférence pan-américaine qui a fait des vingt-et-une républiques du continent occidental un bloc solide, prêt à combattre toute agression étrangère qui menacerait sa sécurité continentale, s'est close, ce soir, par une assemblée plénière, à laquelle celui qui l'avait présidée, le Dr Carlos Concha, ministre péruvien aux Affaires étrangères, a déclaré que la "manifestation de Lima avait donné tout ce qu'on pouvait en attendre de bon". Les délégués qui venaient de signer officiellement un document, contenant toutes les résolutions et toutes les déclarations qu'ils avaient adoptées, depuis deux semaines, tendant le Dr Concha leur dire: "Nous pouvons affirmer, ici, ce soir, que l'idéal de la solidarité américaine est entré dans une nouvelle phase de son évolution progressive. Il faut attribuer à cette conférence pan-américaine une très grande importance. Elle est celle, en effet, qui a adopté la déclaration de Lima, la déclaration par laquelle l'hémisphère occidental a dit au monde sa solidarité et son intention de se défendre contre toute agression étrangère. Notre solidarité n'est plus une aspiration. Elle est devenue une réalité vivante et forte, appelée à entrer en jeu, lorsque des activités étrangères menaçeront nos intérêts vitaux. Les grandes idées qui sont communes à tous les pays d'Amérique, sans supprimer aucune des caractéristiques de ces pays pris individuellement. C'est un grand succès."

Une aventure fantastique

Gloucester, Mass., 27. — Le capitaine Sterling Hayden, 22 ans, commandant du brigantin "Florence C. Robinson", a raconté aujourd'hui comment son navire faillit périr en se rendant à Tahiti, le mois dernier.

Prévoit-on le retour prochain des colonies

Berlin, 27. (P.C.-Havas) — Le Dr Gerhard Wagner, président de la Société médicale allemande, a engagé aujourd'hui les médecins qui désirent pratiquer dans les colonies à s'inscrire au bureau de l'étranger de la Chambre de médecine d'Allemagne. "Dans le cas, dit-il, où les colonies seraient rendues à l'Allemagne nous aurons besoin de médecins d'expérience pour le service."

Le chômage de la jeunesse

Une opinion du "premier ministre" du "parlement" de la jeunesse ontarienne

Toronto, 27. (P.C.) — M. Joseph Willard, de St-Mary, le nouveau "premier ministre" du Parlement des jeunes gens de l'Ontario, a déclaré, aujourd'hui, dans son discours inaugural de la "session" que les gouvernements ne trouveront jamais d'emploi aux milliers de jeunes chômeurs canadiens, à moins que la jeunesse du Canada ne fasse entendre clairement sa voix auprès d'eux et n'exige une solution immédiate de ce problème.

"Le gouvernement fédéral, dit-il, a fait un effort pour trouver un remède au chômage au Canada, mais les résultats qu'il a obtenus n'ont pas été des plus satisfaisants. Il faudrait plus de coopération entre le gouvernement fédéral et celui d'Ontario."

80 délégués d'associations de jeunes gens de l'Ontario se sont inscrits à ce "parlement". Ils discuteront de problèmes relatifs à l'avenir de la jeunesse au Canada.

Des poissons baromètres

Curieuses observations de la station expérimentale des pêcheries atlantiques

Halifax, 27. (P.C.) — Des ichthyologistes attachés à la station expérimentale des pêcheries de l'Atlantique, qui a son siège à Halifax ont découvert que les acalaphes (sorte de coentérés) offrent les mêmes propriétés que le baromètre. Le Dr D. B. Finn, le directeur de la station, déclare qu'il a été averti deux jours à l'avance de l'approche de la tempête qui a balayé les côtes de l'Atlantique, en septembre dernier. Des milliers d'acalaphes (méduses ou autres), peu répandues dans les eaux de la Nouvelle-Ecosse, se sont pris dans les filets.

La grande abondance de ces poissons indique qu'il y a eu une grande migration le long des côtes avant les tempêtes. La masse de l'eau transporte les poissons le long du littoral. Dans des observations précédentes, on avait appris que de tels mouvements d'ensemble précèdent toujours les cyclones en Amérique du Nord. La présence de ces poissons prédit également l'élévation de la température de l'eau.

Griefs des instituteurs de la Saskatchewan

Saskatoon, 27. (P. C.) — M. J. H. Sturdy, secrétaire de la Fédération des instituteurs de la Saskatchewan, a déclaré, aujourd'hui, aux membres de cette association que "dans plusieurs districts de la province il existe ce que l'on peut appeler une absence absolue d'appui financier pour promouvoir l'éducation". M. Sturdy déclare: "Nous avons été patients à un tel degré qu'il y a certains milieux on a cru à l'apathie de notre part. Mais que l'on n'abuse pas trop de notre bonté ou que l'on ne commette pas l'erreur de croire que c'est la crainte et non l'intérêt que nous portons à l'éducation et notre estime pour les écoliers et écolières qui nous fait supporter nos fardeaux". M. Sturdy a dénoncé les salaires trop bas perçus par les instituteurs et institutrices.

Un geste de courtoisie autorisé par l'Argentine

Buenos-Aires, 27. (P.C.-Havas) — Deux détachements de marins des croiseurs "Duca da Ostia" (Duc d'Aoste) et "Eugenio di Savoia" (Eugène de Savoie) ont été autorisés par décret du gouvernement de descendre de leurs navires et de déposer une couronne sur la tombe du général Juan Jose San Martin, le libérateur argentin du Chili et du Pérou.

Commandes d'avions

Burbank, Californie, 27. (P.C.) — Les British Airways ont commandé deux avions Lockheed et quatorze autres avions de transport. C'est ce que vient d'annoncer M. Carl B. Squirer, vice-président de la Lockheed Aircraft Corporation. Ces avions coûteront la somme de \$220,000. Ils seront utilisés dans le service aérien Londres-Paris et entre Londres et Stockholm.

La tempête d'hier en Ontario

(Presse Canadienne) Un vent très violent a balayé hier tout l'Ontario. Voici quelques incidents de cette tempête.

St-Marys — La neige a atteint une hauteur de sept pieds sur les chemins ruraux. La circulation étant impossible sur les routes nationales, plusieurs visiteurs de Michigan retournèrent chez eux par le train. Owen Sound — Les lignes de transmission électriques furent brisées et les usines s'ouvrirent que pour quelques minutes le matin.

Hamilton — Les fenêtres de plusieurs édifices publics furent brisées par la tempête.

Toronto. — Le toit de l'usine de l'Acme Paper Box Company a été arraché par le vent et est tombé à plusieurs centaines de pieds plus loin, sur des automobiles. Les vagues ont, en frappant les quais, projeté l'eau à une hauteur de soixante pieds.

Orangeville. — Plus de cinquante automobiles ont été abandonnées dans la neige sur les chemins ruraux. Il fut impossible aux médecins de visiter leurs malades. Un seul facteur fit son service quotidien.

Fort Erié. — La crue des eaux de la rivière Niagara a détruit un hangar et a menacé plusieurs entrepôts sur les quais de Fort Erié et de Buffalo (New-York).

Kinardine. — On attribue à la tempête un feu qui a fait pour \$20,000 de dommages.

Goderich. — On a pris beaucoup de précautions pour que les câbles retenant les vaisseaux à leurs quais d'hiver ne soient pas rompus par la tempête. Les vagues du Lac Huron étaient à certaines heures très menaçantes.

La tempête fait des dégâts dans tout le Canada

(Suite de la page 1) Beauport. La tempête n'a pas non plus épargné les Province Maritimes. A Halifax, il est tombé une pluie torrentielle poussée par un grand vent. Au Cap Breton, le ciel était nuageux et la température assez basse.

La neige fut suivie d'une pluie à Saint-Jean. On rapporte qu'à Moncton, une neige épaisse a couvert le sol. Le vent fut très violent et la température très basse à Charlottetown.

En Ontario

Toronto, 27. (P.C.) — Une violente tempête s'est abattue dans tout l'Ontario aujourd'hui brisant partout les lignes transmission électrique et rendant la circulation impossible par les chemins. Il y eut de nombreux accidents mortels et autres. Tandis que la tempête s'apaisait, mais la température baissait quelque peu. De nombreux ouvriers tentaient de rétablir les communications dans les régions affectées par la tempête. Des centaines d'automobiles furent enlevées pour la nuit. Le plus terrible accident de la route survint près de Niagara Falls, où trois camions, une automobile et un autobus vinrent en collision. Treize personnes furent blessées, dont deux gravement. Au moment de l'accident, la visibilité était très mauvaise.

Plusieurs villes ont manqué de lumière presque toute la journée. Des automobiles furent brisées lorsque le toit d'une papeterie, enlevé par le vent, s'abattit à plusieurs centaines de pieds plus loin.

Le vent atteignit une vitesse de 58 milles à l'heure à Cobourg. Il a touché 60 milles à l'heure à Toronto. Les eaux ont atteint une hauteur de soixante pieds dans le port de Toronto, où les vagues battaient les quais. Les vaisseaux ont dû chercher un refuge et interrompre leur travail.

A Sherbrooke

Sherbrooke, 27. (P.C.) — Le thermomètre est descendu rapidement après la tempête qui s'est abattue, aujourd'hui, dans cette région. De 25 degrés au-dessus de zéro, le mercure est descendu à 10 degrés sous zéro ce soir. Un vent violent a aussi balayé les rues de la ville.

Vancouver, 27. (P.C.) — Il est tombé six pouces de neige à Vancouver et à New-Westminster. Les lignes télégraphiques du Canadien National et du Canadien Pacifique ont été brisées en beaucoup d'endroits. Le service aérien Air-Canada a déclaré que presque tous ses avions étaient aux remises. M. E.-B. Shearman, météorologiste de Vancouver, a prédit de la neige et de la pluie, accompagnées de grands vents pour ce soir.

St-Jean, N.-B., 27. (P.C.) — Le vent a atteint, ici, une vitesse de 50 milles à l'heure, cet après-midi, et, ce soir, la pluie a fait disparaître la neige qui couvrait le sol. Le navire "S.S. Princess-Helen" arriva avec un retard de deux heures. Pousé par la tempête, les remorqueurs durent l'aider à accoster à son quai habituel.

Halifax, 27. (P.C.) — Le vent avait une vitesse de 26 milles à l'heure dans la Nouvelle-Ecosse, aujourd'hui. On a rapporté que la mer était très dangereuse. Les pêcheurs craignent beaucoup pour leurs filets tendus près des côtes.

Un geste de courtoisie autorisé par l'Argentine

Buenos-Aires, 27. (P.C.-Havas) — Deux détachements de marins des croiseurs "Duca da Ostia" (Duc d'Aoste) et "Eugenio di Savoia" (Eugène de Savoie) ont été autorisés par décret du gouvernement de descendre de leurs navires et de déposer une couronne sur la tombe du général Juan Jose San Martin, le libérateur argentin du Chili et du Pérou.

Commandes d'avions

Burbank, Californie, 27. (P.C.) — Les British Airways ont commandé deux avions Lockheed et quatorze autres avions de transport. C'est ce que vient d'annoncer M. Carl B. Squirer, vice-président de la Lockheed Aircraft Corporation. Ces avions coûteront la somme de \$220,000. Ils seront utilisés dans le service aérien Londres-Paris et entre Londres et Stockholm.

Le Canadien mange chaque année 127 livres de viande

Tandis que le Français n'en consomme que 90 — Le cas de l'Anglais

La consommation apparente de viande par tête de la population présente des contrastes frappants, d'un pays à l'autre dit le comité économique impérial. Les gens de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et de l'Argentine mangent de grosses quantités de viande, principalement du bœuf dans le dernier de ces pays et du bœuf et du mouton dans les deux autres. Le total dans chaque pays dépasse largement 200 livres de viande par tête. Au Canada, la consommation moyenne est d'environ 127 livres; aux Etats-Unis d'environ 125 livres et en Grande-Bretagne d'environ 140 livres. Au Canada et aux Etats-Unis, la viande de porc entre pour un peu moins d'un moitié dans le total, celle du bœuf pour le plus gros du reste, tandis qu'en Grande-Bretagne le bœuf entre pour à peu près une moitié, la viande de porc pour un peu moins d'un tiers et le mouton pour plus d'un cinquième.

Les pays européens consomment en général moins de viande que nous. L'Allemagne mange plus de porc que de bœuf, la France plus de bœuf que de porc et aucun d'eux ne consomme des quantités appréciables de mouton. La consommation totale de viande est d'environ 115 livres par tête pour l'Allemagne et de 90 livres pour la France.

L'état suivant, préparé par la Division de l'agriculture du Bureau fédéral de la statistique, donne la consommation estimée de viandes au Canada en 1937. Cet état est basé sur l'évaluation des animaux vendus sur les fermes ou abattus sur les fermes, les importations, les exportations et les stocks en entrepôt. Voici les chiffres pour 1937: consommation totale de viande de bœuf et de veau, 654,867,092 livres; de porc, 693,306,144 livres; de mouton et agneau, 68,529,679 livres, ce qui représente la consommation suivante par tête au Canada en 1937: bœuf et veau, 58.89 livres; porc, 62.35 livres; mouton et agneau, 6.16 livres.

Enregistrement des secousses sismiques

Important perfectionnement du sismographe de l'université Dalhousie

Halifax, 27. (P.C.) — Un nouvel instrument, à l'installation duquel on vient de procéder dans le sous-sol de l'immeuble des sciences de l'Université de Dalhousie, enregistre, grâce à une plaque photographique très sensible, les secousses des tremblements de terre. Cet instrument a été installé par le département de géographie de l'Observatoire fédéral. Cette nouvelle machine remplace celle dont on faisait usage depuis 1915. Un rayon de lumière est réfléchi par un miroir sur une plaque qui soutient elle-même la plaque photographique. En temps ordinaire, la lumière trace une ligne droite sur la plaque, mais dans les tremblements de terre, il en est autrement. Le fil instrument, étant muni d'une plaque moins sensible, enregistrerait les mouvements du sol au moyen d'une ligne irrégulière sur une plaque fumée.

Elle meurt à l'hôpital

Sidney-Nord, N.-E., 27. (P.C.) — Mme Thomas d'Orsay, de Sidney-Mines, est morte à l'hôpital, aujourd'hui, du choc qu'elle avait reçu dans un accident d'auto hier soir. La voiture, dans laquelle elle se trouvait et que conduisait son fils, James, fut doublée de très près par une autre voiture. Son fils n'a pas été blessé.

Une tempête de neige comme celles d'antan

Québec, 27. (P.C.) — La tempête de neige, aujourd'hui, a complètement désorganisé la circulation dans les rues de Québec. Le service des tramways fut interrompu. Un grand nombre de véhicules disparaissaient sous la neige et, les amoncellements le long des trottoirs rendaient la marche ardue.

Club de sans-travail

Toronto, 27. (P.C.) — Sir James Wood, âgé de 84 ans, président de la compagnie Gordon MacKay, a annoncé, aujourd'hui, qu'il avait fondé un club dont le but est de trouver du travail à ses membres. Il n'a admis que dix membres, mais il en admettra d'autres quand ceux-ci auront trouvé un emploi.

Geste d'entraide

Toronto, 27. (P.C.) — La Fédération des professeurs d'écoles secondaires d'Ontario a envoyé \$3,500 aux instituteurs nécessiteux de Saskatchewan, a dit ce soir le secrétaire de la Fédération.

Montréalais arrêtés

Toronto, 27. (P.C.) — William Jones, 23 ans, montréalais, accusé d'avoir essayé de voler une automobile dans un terrain de garage, a été arrêté et écroué, aujourd'hui.

PORTS

Table with 2 columns: Port name and Price. Ruby \$1.40, Superior 1.75, V.S.O. 2.00, Royal 3.00.

SHERRIES

Table with 2 columns: Sherry name and Price. Dry Pale \$1.40, Armada 1.75, Dry 1.75.

PORTS & SHERRIES

SANDEMAN

Double solution au problème du pétrole albertain

L'Office de conservation et la commission McGillivray envisagent un double problème

Edmonton, 27. (P.C.) — L'Alberta envisage une double solution au problème que constitue pour elle la conservation et la mise en valeur de ses immenses ressources de pétrole.

L'office créé pour la conservation des gaz naturels de l'Alberta, sous la présidence de M. W. F. Knode, cherche les moyens d'enrayer le gaspillage qui se fait actuellement, des nappes de pétrole qui abondent dans le sous-sol albertain. M. Knode lui-même évalue à quelque cent trente millions de dollars le pétrole qui s'est ainsi perdu depuis 1925.

Une autre commission, présidée celle-là par le juge A. A. McGillivray, — une commission royale, — étudie des prix des différents produits du pétrole et le coût de leur production et il envisage la possibilité de déterminer des prix raisonnables du pétrole et pour le grossiste et pour le détaillant.

Les plus importantes nappes de pétrole de l'Alberta se trouvent à quarante-cinq milles au sud-est de Calgary. Là et ailleurs, la production globale a doublé en 1938, par rapport à 1937. Tout le long de l'année, on a amélioré l'exploitation de ces importantes ressources naturelles. De fait, les sociétés qui se livrent à l'exploitation de ces champs pétrolifères ont payé, en 1938, des dividendes doubles de ceux qu'elles avaient payés en 1937, soit plus de \$2,150,000.

Le principal effet des législations adoptées sur la recommandation de l'Office du pétrole albertain a été la fixation, — pour les exploitations de la vallée Turner, — les plus proches de Calgary, d'une production maximale de 12,500 barils par jour, alors que le potentiel de production est de 47,500 barils. Cette nappe a donné, en 1938, 5,842,029 barils, comparativement à 2,796,980 en 1937. La production globale des exploitations pétrolifères de l'Alberta, depuis 1914, année que la première d'entre elles fut fondée, atteint 19,614,531 barils.

M. Knode est d'avis que depuis 1925, il s'est perdu, en Alberta, pour \$75,000,000 de pétrole brut, pour \$17,000,000 de naphte et pour \$45,000,000 de gaz. C'est pour mettre fin à ce gaspillage que l'Office dont il a la direction a l'autorité voulue pour restreindre l'exploitation des nappes de pétrole. Cet office a été confirmé dans ses fonctions, malgré la plus récente création de la commission McGillivray.

Quoique toutes les nappes de pétrole, même celles qui ne sont pas exploitées, diminuent de

Roar fait de la vitesse hier à Tropical Park

Les frappeurs de la ligue Américaine (STATISTIQUES OFFICIELLES POUR 1938)

CLUB	P.	Ab.	Pts	Av.	Ca.	Tb	2b	3b	C.	Sec.	Bv.	P.
Boston	150	5290	902	761	566	2370	298	56	98	112	65	299
Washington	152	5474	814	673	560	2279	278	72	85	93	65	283
Cleveland	153	5355	847	785	566	2223	309	118	78	63	59	281
St. Louis	156	5333	785	662	1408	2119	273	36	92	106	51	281
Chicago	149	5199	709	752	1489	1939	230	55	67	78	56	277
New York	157	5410	965	710	1480	2411	283	63	174	61	91	274
Détroit	155	5270	852	799	1454	2165	212	127	74	76	275	270
Philadelphia	154	5229	726	696	1410	2071	243	62	98	78	65	270
Totals	42501	65811	6581	11005	17630	2193	485	864	681	642	381	

MOYENNES INDIVIDUELLES (16 parties ou plus)												
NOM et CLUB	F.	P.	Ab.	Pts	Ca.	Tb	2b	3b	C.	Sec.	Bv.	P.
Brucker, Erie, Phila.	53	171	26	64	96	21	3	1	1	1	1	274
Conners, Mdryn, Chi.	24	62	14	22	44	4	0	0	0	0	0	355
Wright, Tuff, Wash.	100	283	37	102	197	33	9	20	1	1	1	549
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Green, Joseph, St. Louis	127	480	92	163	27	0	0	0	0	0	0	342
Leahy, Boston</												

CHRONIQUE OUVRIERE

On revisera bientôt l'ordonnance No 8 de la Dom. Textile

Le comité de conciliation formé au mois d'août siègera la première fois vendredi prochain

Le premier ministre

Le comité de conciliation de l'Office des Salaires raisonnables, nommé pour réviser l'ordonnance No 8 de la Dominion Textile Company, siégera vendredi prochain à Montréal.

Contrairement à une promesse de l'Office des Salaires raisonnables à la Fédération nationale catholique du textile, lors de la formation du comité, cette ordonnance ne s'appliquera pas à tous les moulins de coton de la province de Québec.

On se rappelle que la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, au cours de son dernier congrès tenu à Thetford-les-Mines, avait déclaré que cette décision arbitraire de ne pas assujettir toutes les compagnies de coton du Québec était due au fait que le premier ministre, M. Duplessis, voulait ainsi protéger la Wabasso Cotton Company, dont les moulins sont situés aux Trois-Rivières et à Shawinigan.

La Fédération nationale catholique du textile vient aussi de recevoir de l'Office des Salaires raisonnables une invitation spéciale d'assister aux séances du comité de conciliation.

La situation est pénible dans l'industrie de la chaussure

"Bien que nous ayons à déplorer une situation pénible dans l'industrie de la chaussure, dans le particulier au chômage, il nous fait plaisir d'autre part de constater que les ouvriers comprennent mieux leurs responsabilités et coopèrent de plus en plus pour améliorer leur situation au travail.

C'est ce que déclare l'agent d'affaires du local 249 de l'union internationale des cordonniers, M. Charles McKecher, dans son message annuel. M. McKecher affirme que tous les ouvriers ont à leur portée les moyens nécessaires pour obtenir de meilleures conditions de travail: c'est l'union.

"Mais, ajoute-t-il, il faut absolument que les cordonniers se rendent compte de ce fait et fassent, s'il est nécessaire, certains sacrifices pour obtenir de meilleurs résultats. Ce n'est pas en agissant comme des individualistes qu'ils pourront jamais convaincre les patrons de leurs droits.

M. McKecher en terminant offre à tous les ouvriers de l'industrie de la chaussure une bonne et heureuse année. Il espère que 1939 apportera à la paix, à la joie et à la prospérité dans leurs foyers.

Les briqueteurs et les maçons ont réussi malgré les bills 110 et 114 l'arrêté ministériel 1114

"C'est en dépit de toutes les difficultés dressées sur notre chemin: les bills 110 et 20, le décret ministériel 1114 et le sabotage du contrat collectif des métiers de la construction par le gouvernement, que notre syndicat des briqueteurs et maçons a augmenté son effectif d'environ 150 membres au cours de 1938.

C'est ce que dit M. Arthur Vézina, agent d'affaires du syndicat des briqueteurs et maçons, dans son message annuel. M. Vézina dit également que, même si le travail de construction dans Montréal furent de 30 pour cent inférieurs à ceux de 1937, les briqueteurs et les maçons ont travaillé régulièrement et à certaines périodes la main d'œuvre fut même rare.

"La classe ouvrière a connu des heures bien sombres en 1938. Beaucoup de foyers avaient pensé au début de l'année s'offrir leurs maux, mais, hélas c'était un rêve chimérique. Il en fut ainsi pour les boulangers qui, après avoir obtenu des améliorations remarquables au début de 1938, virent arriver la nouvelle année sans pouvoir lancer le même cri de victoire", dit l'agent d'affaires des syndicates formés de la boulangerie, M. J.-M. Goulet.

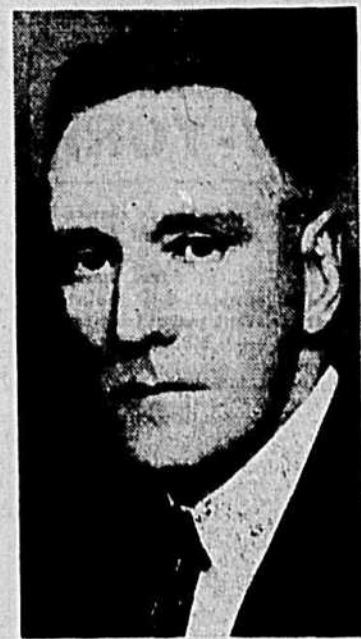
M. Goulet affirme que cette situation est due à la négligence et à l'indifférence de ceux qui ont toujours refusé d'adhérer à leur organisation. "Comment pourrions-nous penser au chômage, quand nous avions tous les moyens nécessaires à notre disposition pour obtenir nos revendications. Il est donc évident que les conditions actuelles sont dues au manque de coopération."

L'agent d'affaires souhaite que 1939 apporte à chacun cet esprit de coopération indispensable au succès. "Je désire remercier pourtant tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont aidé à relever la situation des ouvriers de l'industrie de la boulangerie et je forme le vœu que 1939 soit une année de bonheur et de prospérité pour tous."

Les souhaits du président de la Fédération nationale du textile

Dans son message annuel, le président de la Fédération nationale catholique du textile, M. Albert Côté, exprime le vœu que le nouveau traité

AU CANADIEN PACIFIQUE



M. Césaire Senay (à gauche), agent général à Québec pour le Pacifique Canadien, prendra sa retraite le 1er janvier prochain après avoir servi cette compagnie depuis 1894. M. Senay sera remplacé à ce poste important par M. Martin J. Dempsey, chef de gare à Québec. M. Senay entra au service du Pacifique Canadien au mois d'octobre 1894. Deux ans plus tard, il devenait télégraphiste à la station de Westmount. Depuis cette date il a rempli plusieurs postes: agent à Atwater, agent à Saint-Henri, surintendant adjoint à Montréal, agent général à Québec. M. Martin J. Dempsey, son successeur, est né à Québec le 2 octobre 1890. Parfait bilingue, il entra au C.P.R. en 1908. Il remplit en ce moment les fonctions de chef de gare et d'agent à Québec.

La bibliothèque de l'Ecole des hautes études

Invitation à tous de tirer profit de 50,000 volumes

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales invite nos commerçants, nos industriels, nos financiers, ainsi que le public, à tirer profit de ses 50,000 volumes et brochures qui forment sa bibliothèque économique, la plus riche du genre au Canada.

Chaque jour enrichit la bibliothèque de nouveaux volumes. Au nombre des acquisitions récentes, se trouvent: La monnaie. Ce que tout le monde devrait en savoir; Louis Baudin; Les mathématiques pour tous; Lancelotti Hogben; Service social féminin; S.F. Cordelier; Le Japon; G.-B. Sansoni; La conquête du ciel; de l'antiquité à nos jours; Peter Thoenes; L'invasion de la Chine par l'Occident; E.-R. Hughes; A la recherche du Cathay; Percy Sykes; Le voyage de Marco Polo; Victor Chklovski; Le Mandchoukouo; D.-M.-B. Collier et G.-L. Malone; La Chine capitaliste; Maurice Lachin; Le réveil de l'Europe; Bertrand de Jouvenel; L'homme d'Etat; Jules Kornis; Les poissons et le monde vivant des eaux; 10 volumes de Louis Roule; Le problème de la méthode; Marin Stefanescu; Le sort du capitalisme; Louis Marlio; Placements rationnels et spéculation raisonnée; L.-L.-B. Angus; Le socialisme allemand; Werner Sombart; La Russie et la barrière de l'est; Jacques Bainville; Le petit constructeur électrique; H. de Graffigny; Etude thermodynamique de la tension superficielle; Raymond Delaf.

On remarque aussi: Canada and Her Great Neighbor; H.-F. Angus; Canada and the Law of Nations; Norman MacKenzie et L.-H. Laing; Canadian-American Industry; A Study in International Investment; Herbert Marshall et autres; The Settlement of Canadian-American Disputes; P.-E. Corbett; Art and the Machine; S. et M.-C. Cheney; The Greater South-west; R.-N. Richardson et C.-C. Richter; Dynamics of Population; Frank Lorimer et Frederick Osborn; An Hypothesis of Population Growth; Ezra Bowen; An Historical Geography of Europe; Gordon East; How to File Business Papers and Records; Allan Chaffee.

Voici quelques-uns des 900 périodiques que la bibliothèque reçoit chaque mois et dont on catalogue les articles avec soin: La Mois; Paris; Revue de l'Aluminium et de ses Applications; Paris; Industrial Canada; Toronto; L'Action Nationale; Montréal; L'Actualité Économique; Montréal; La Revue Hebdomadaire; Paris; The Leather Worker; Gardenville; Annales de Géographie; Paris; Les Affaires; Québec; The Engineer; Londres.

On trouve en outre à la bibliothèque un grand nombre d'annuaires, d'encyclopédies et de guides commerciaux.

La bibliothèque est située au numéro 530 est, rue LaSalle. Le public y est admis tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir. Le samedi: fermeture à 5 heures. L'entrée est libre.

Souhaits de bonne année de l'Oeuvre de la Soupe

A cette heure de vœux et des résolutions intimes, les religieux de la grande famille de l'Asile de la Providence, et de l'Oeuvre de la soupe, éprouvent un irrésistible besoin d'offrir un tribut de reconnaissance aux bienfaiteurs et amis de l'Oeuvre.

Les pauvres bénissent la soupe et le pain, que vous leur avez servi, la voix du vieillard bénit l'asile qui l'abrite. Tant de bénédictions retombent sur vous et sur ceux qui vous sont chers, en joie, bonheur et prospérité, et que l'an 1939 vous soit doux!

Un dîner de Noël sera servi à un millier de pauvres de l'Oeuvre de la soupe avant la fin de l'année. Des corbeilles remplies seront distribuées aux vieillards de l'Institution au nom des Dames Patronesses selon l'usage, et plusieurs familles bénéficieront de la sympathie du nouveau comité de jeunes.

Le 3 janvier une messe sera célébrée à toutes vos intentions, chers amis, et c'est là notre cadeau du Jour de l'An. In fine in richesses spirituelles, nous vous offrons le Christ lui-même que nous vous offrons! (C)

Dividende payable aujourd'hui

Que. Gold 02

Les métaux à Montréal

Voici les cours des métaux pratiqués à Montréal les 100 livres en lots de tonnes: cuivre électrolytique, 11,95; étain, 49,15; plomb, 4,65; zinc, 4,30; antimoine, 15,00.

FINANCE

CURB DE NEW-YORK

Table of New York market data including various commodities and their prices.

NOMINATIONS A LA BANQUE DU CANADA

Ottawa, 27. (P.C.) — M. W. B. Watson, de Toronto, a été nommé directeur du département des valeurs à la Banque du Canada, à son non-nouveau aujourd'hui. Il entrera en fonctions le 1er janvier prochain.

M. Watson, bien connu dans les cercles financiers de Toronto, a acquis une expérience dans le commerce des obligations et des valeurs avant d'entrer au service de la Banque en 1935, comme représentant de Toronto au département des valeurs.

AUGMENTATION DES DEBITES BANCAIRES

Ottawa, 27. (P.C.) — Les débits bancaires ont augmenté à \$2,365,973,412 au 30 novembre, de \$2,255,615,811, le mois correspondant de l'an dernier, mais correspondant de l'année précédente de \$1,925,577,257.

Voici un état des débits bancaires dans les provinces (les chiffres de novembre 1937 sont en italique): Provinces maritimes, \$60,740,629 (\$55,804,206); Québec, \$983,814,807 (\$922,915,697); Ontario, \$1,256,112,212 (\$1,311,768,957); provinces des Prairies, \$492,567,288 (\$434,663,149); et Colombie anglaise, \$171,541,669 (\$167,134,153).

Granby Cons. déclare un dividende de 15 c.

New-York, 27. — Les administrateurs de Granby Consolidated Mining, Smelting and Power Company ont déclaré aujourd'hui un dividende de 15 centimes par action payable le 1er janvier aux actionnaires inscrits le 15 janvier. Ce dividende est le premier depuis 1937; à cette date on avait déboursé \$10 par action en liquidant les obligations sur les anciennes actions de la valeur au pair d'au moins \$100. Ces actions ont été échangées depuis contre des actions actuelles de la valeur au pair de \$5. Les propriétés de la compagnie sont situées en Colombie-Britannique.

Les obligations sont irrégulières à N.-Y. et ici

New-York, 27. (P.A.) — Les obligations de meilleur rendement touchent des hauts sommets de l'année aujourd'hui d'un côté, tandis que par la Presse Associée, tandis que les valeurs secondaires déclinent. Les obligations de meilleur rendement touchent des hauts sommets de l'année aujourd'hui d'un côté, tandis que par la Presse Associée, tandis que les valeurs secondaires déclinent.

Rendement des Valeurs

Table showing yields for various financial instruments like Agnew Surplus, Associated, Bell Telephone, etc.

MARCHE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies and locations.

Baisse de 12.9 points du rendement de la sidérurgie

New-York, 27. — Le rendement de l'industrie de l'acier pour la semaine commença le 25 décembre, a été fixé à 28.8 p.c. en regard de 41.7 p.c. la semaine précédente, annonce l'American Iron and Steel Institute.

Les actions de l'Int. Nickel demeurant cotées à N.-Y.

New-York, 27. — M. Robert C. Stanley, président de l'International Nickel Company of Canada, Limited, a annoncé aujourd'hui que les administrateurs ont décidé de continuer à acheter les actions de la compagnie à la Bourse de New-York.

CURB DE MONTREAL

Table of Montreal market data including various commodities and their prices.

Dividendes déclarés

Trust Général du Canada, 1-1-2 p.c. par action privilégiée pour le trimestre finissant le 31 décembre, payable le 31 janvier aux actionnaires inscrits le 24 décembre.

Cité de Westmount

AVIS est donné par les membres du conseil municipal, une motion pour amener le règlement No 539 de la cité de Westmount en vigueur sur le théâtre du Cadastre, et de donner des spectacles sur une base d'association et d'éducation, sans but lucratif.

SKI A RAWDON

TOUS LES JOURS (excepté les MARDI et DIMANCHES) 8.25 p.m. SAMEDI 31 DECEMBRE 2.15 p.m. DIM. 1er JANVIER 9.00 a.m. LUNDI 2 JANVIER 9.00 a.m. VEN. 30 DECEMBRE 8.25 p.m. VENDREDI 6 JANVIER 9.00 a.m. Service de retour commode.

PRIX REDUITS pour le JOUR DE L'AN

Aussi prix spéciaux pour les dimanches et fins de semaine, pour le resto de la maison.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various stocks and their prices.

INGENIEURS CONSEILS

M. LABRECQUE, I.C. M. MAILLOUX, I.C. G.J. PAPINEAU, I.C. M. GAGNON, I.C.

COMPTABLES

Tél. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs J.-Barthe Anderson, L.C. Jean Valiquette, L.C. C. G. A. L.I.O. Hémery Verle, I.S.C. C.A. A. Stangnani, I.S.C. C.A. 84 Notre-Dame ouest - LA. 3413

MEDECINS

DR. PREVOST SPECIALISTE

Baisse de la production de l'argent, du plomb et du zinc en octobre

Ottawa, 27. (P.C.) — Le bureau fédéral de la statistique rapporte aujourd'hui que la production d'argent au Canada durant le mois d'octobre a été de 1,774,416 onces, contre 2,012,041 le mois correspondant de 1937. La production des dix premiers mois de l'année a été de 18,878,000 onces, soit une diminution de 5.4 p.c. en regard de la production des dix premiers mois de l'an dernier.

Pour le mois d'octobre la production de plomb est de 28,556,576 livres, contre 40,622,602 livres en octobre 1937. La production durant les dix premiers mois est de 258,027,475 livres, soit plus de 6 millions de livres de plus qu'en octobre de l'année précédente.

La production de zinc a aussi diminué légèrement durant octobre et elle est de 29,188,430 livres. Pour les dix mois elle atteint 214,466,260 livres, un gain de 1.3 p.c.

Cité de Westmount

AVIS est donné par les membres du conseil municipal, une motion pour amener le règlement No 539 de la cité de Westmount en vigueur sur le théâtre du Cadastre, et de donner des spectacles sur une base d'association et d'éducation, sans but lucratif.

SKI A RAWDON

TOUS LES JOURS (excepté les MARDI et DIMANCHES) 8.25 p.m. SAMEDI 31 DECEMBRE 2.15 p.m. DIM. 1er JANVIER 9.00 a.m. LUNDI 2 JANVIER 9.00 a.m. VEN. 30 DECEMBRE 8.25 p.m. VENDREDI 6 JANVIER 9.00 a.m. Service de retour commode.

PRIX REDUITS pour le JOUR DE L'AN

Aussi prix spéciaux pour les dimanches et fins de semaine, pour le resto de la maison.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various stocks and their prices.

INGENIEURS CONSEILS

M. LABRECQUE, I.C. M. MAILLOUX, I.C. G.J. PAPINEAU, I.C. M. GAGNON, I.C.

COMPTABLES

Tél. LA. 7396 JOSEPH LAVOIE C.P.A. COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs J.-Barthe Anderson, L.C. Jean Valiquette, L.C. C. G. A. L.I.O. Hémery Verle, I.S.C. C.A. A. Stangnani, I.S.C. C.A. 84 Notre-Dame ouest - LA. 3413

MEDECINS

DR. PREVOST SPECIALISTE

BOURSE DE MONTREAL - Cours fournis par GARNEAU & OSTIQUY. Table with columns for stock names, prices, and changes.

OBLIGATIONS CANADIENNES - Cours de fermeture. Table listing various Canadian bonds and their closing prices.

BOURSE DE TORONTO - Table listing various stocks traded in Toronto with their respective prices and market movements.

CURB DE MONTREAL - Cours fournis par L. G. SEAUEN & CIE. Table listing over-the-counter stocks and their prices.

DOMINION DE CANADA - Table listing Dominion of Canada bonds and their market values.

BOURSE DE TORONTO (continued) - Further listing of Toronto stocks, including prices and market commentary.

BOURSE DE NEW-YORK - Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & MAIN. Table listing New York stock market data.

BOURSE DE NEW-YORK (continued) - Additional New York stock market data and market analysis.

BOURSE DE NEW-YORK (continued) - Further New York market data and commentary.

MARCHÉ DE VANCOUVER - Table listing Vancouver market data and prices.

MARCHÉ DE VANCOUVER (continued) - Additional Vancouver market data.

MARCHÉ DE VANCOUVER (continued) - Further Vancouver market data and analysis.

INVESTMENT TRUSTS - Table listing various investment trusts and their performance.

INVESTMENT TRUSTS (continued) - Additional investment trust data.

INVESTMENT TRUSTS (continued) - Further investment trust data and analysis.

GROUP SECURITIES INC. - Table listing securities offered by Group Securities Inc.

GROUP SECURITIES INC. (continued) - Additional securities data.

GROUP SECURITIES INC. (continued) - Further securities data and analysis.

ASSEMBLÉES ANNUELLES - Table listing annual general meetings for various companies.

ASSEMBLÉES ANNUELLES (continued) - Additional annual meeting data.

ASSEMBLÉES ANNUELLES (continued) - Further annual meeting data and analysis.

ASSEMBLÉES ANNUELLES (continued) - Additional annual meeting data.

ASSEMBLÉES ANNUELLES (continued) - Further annual meeting data.

ASSEMBLÉES ANNUELLES (continued) - Final annual meeting data and analysis.

Final section containing market news, announcements, and contact information for brokers and financial institutions.

TARIF
D'ABONNEMENT

PAR LA POSTE
Canada (sans Montréal et banlieue) .. \$ 4
(NETTE, sans escompte)
Etats-Unis et Empire Britannique... \$ 6
Union Postale..... \$12
LIVRAISON A DOMICILE
Montréal et banlieue..... \$ 6
(NETTE, sans escompte)

Pour téléphoner
au "CANADA"
DANS LE JOUR
HARBOUR 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:
Police, incendies, accidents... HA 5131
Sport..... HA 5134
Directeur de l'Information... HA 3461
Atelier de composition..... HA 1432
Service d'information..... HA 3507
Rédacteur en chef..... HA 8454
Circulation et expédition..... HA 5134

Deux veuves sont trouvées partiellement asphyxiées

Les victimes sont Mmes Agathe Carrington et Rose O'Connor, respectivement âgées de 51 et 82 ans

Encore inconscientes

Deux veuves ont été partiellement asphyxiées par le gaz d'éclairage, hier soir, en leur domicile, 5901, rue Clark. Elles ont été transportées, inconscientes, à l'hôpital St-Luc, où l'on nous déclarait, tard hier soir, qu'elles n'avaient pas encore repris connaissance.

Les victimes sont Mmes Agathe Carrington, âgée de 51 ans et Rose O'Connor, âgée de 82 ans. Leur état inspire des craintes.

L'alerte a été donnée à 7 h. 23 hier soir, par M. John O'Connor, domicilié à 2329, avenue Hampton, (appartement 1), Notre-Dame-de-Grâce, qui a été inquiété par le fait que sa fille, qui s'était rendue au cours de l'après-midi d'hier, au domicile de sa grand-mère, avait trouvé sur le seuil de la porte, une bouteille remplie de lait. Le lieutenant Grignon, du poste de police de l'avenue Laurier, a promptement dépêché sur les lieux, le sergent Savoie et les agents spéciaux Guilbault et Pelonin, avertisant aussitôt sans délai les autorités de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated, qui dépêchèrent l'équipe de secours sous les ordres du lieutenant Giroux, du service des incendies.

Les agents enfoncèrent une porte à l'arrière du logement et trouvèrent les deux femmes gisant inconscientes l'une sur le plancher du passage et l'autre sur le poêle de cuisine dont l'une des clés était détachée. Après avoir vainement tenté de les ranimer au moyen de la respiration artificielle, on transporta les deux victimes à l'hôpital.

L'Ontario aura des élections emmeigées

La température retarde la campagne municipale dans maintes villes

Toronto, 27 (P.C.) — Les municipalités de l'Ontario rural se préparent, ce soir, à une campagne électorale très emmeigée, le vent s'élevant, la poudrière augmentant et la température baissant.

La plus forte tempête de l'hiver, à date, s'est abattue sur nombre de villes et de villages au moment où les candidats achevaient de faire les preuves de leurs qualifications. Il en fut ainsi à Port-Arthur. C'est là que le maire C. W. Cox, député libéral de Port-Arthur à l'Assemblée législative d'Ontario, aura comme adversaire, lundi prochain, M. J. W. Wolvin. Il y a eu des acclamations dans plusieurs petites centres, mais dans d'autres, l'élection sera chaudement disputée.

Le village de Webbwood, dans la région de Sudbury, a réçu par acclamation Mme Barbara Hanley, la seule maîtresse du Canada.

UN ANNIVERSAIRE



L'hon. T.-D. BOUCHARD, député de St-Hyacinthe à l'Assemblée législative, ancien ministre, qui célébrera demain son 57^e anniversaire de naissance. M. Bouchard dirigera encore, le mois prochain, à l'ouverture de la session, l'opposition officielle dont il est le leader en Chambre depuis 1936.

M.L.-A. L'Heureux de St-Hyacinthe décédé à 80 ans

Le défunt était l'un des plus vieux notaires du comté de Saint-Hyacinthe

Le notaire L.-A. L'Heureux, l'un des plus vieux notaires du comté de Saint-Hyacinthe, est décédé, hier, à Saint-Jude, où il avait passé au cours de cinquante ans de sa vie. Son épouse, née Flore-Emma Lavallée l'avait précédée dans la tombe le 13 décembre 1936. Il était âgé de 80 ans. Il laisse dans le deuil: six fils, Alphonse, notaire à Sorel; Camille, rédacteur au quotidien "Le Droit" d'Ottawa; Ernest, notaire à Saint-Jude; René, ingénieur, de Chambly; l'abbé Robert, de Sorel; le Père Roger, Dominicain, d'Ottawa; cinq filles: Cécile, Soeur Saint-Alphonse-Rodriguez, des RR. SS. de la Présentation de Marie de Saint-Hyacinthe; Blanche, Mme J. E. Perrault; Jeanne, Mme E. Pelonin; Aline, Mme J.-A. Leblanc; Berthe, Mme Charles L'Ecuyer toutes de Montréal, ainsi que 27 petits-enfants.

Le Canada offre ses sincères sympathies à la famille éprouvée.

La leucémie fatale
Toronto, 27 (P.C.) — Atteinte, il y a trois mois, de la redoutable leucémie, Marilyn Ruth Welsh, 7 ans, fille de M. et Mme H. Welsh, est décédée aujourd'hui à Forest-Hill. Deux transfusions de sang ont été vaines.

Mise en vigueur du nouvel accord canado-américain

La nouvelle entente prend provisoirement vigueur samedi

Reprise des échanges

Ottawa, 29. (P. C.) — Le nouveau traité de commerce du Canada avec les Etats-Unis prendra provisoirement vigueur samedi prochain, alors que les tarifs seront abaissés sur plusieurs articles qui ont été l'objet des pourparlers entre les représentants des deux pays. Signé à Washington le 17 novembre dernier, cet accord remplace celui qui avait été signé en 1935 et qui a expiré cette année. On rapporte que les affaires ont baissé considérablement depuis que les termes du nouvel accord commercial ont été annoncés au public. Les importateurs des deux pays attendant la mise en vigueur du traité pour acheter autant que possible à la faveur des nouveaux tarifs.

Tandis que l'on s'attend de part et d'autre à une reprise des échanges commerciaux dès la mise en vigueur du traité, il faudra encore quelques temps avant que les Etats-Unis bénéficient de tous les avantages de cet accord. Le Canada a pris l'initiative d'enlever une taxe de trois pour cent sur les articles américains compris et mentionnés dans le traité.

Il faut pour cela une législation du Parlement, ce qui ne sera donc pas possible avant le 12 janvier, date de l'ouverture de la session fédérale. On rapporte que le gouvernement ne soumettra pas l'accord ou les clauses provisoires pour les faire ratifier immédiatement, mais attendra que le budget soit voté, probablement au début de février. Le gouvernement a le pouvoir de rendre le traité provisoirement effectif dès le 1er janvier, quitte à le faire ratifier sans faute par le Parlement. On s'attend à ce que le débat sur le traité soit animé. Si la révision du traité et la disparition des droits d'accise sont soumises au budget, un seul débat suffira pour couvrir le tout.

Il faudra l'intervention du Parlement pour sanctionner en permanence certaines réductions sur les articles anglais, réductions faites par le gouvernement canadien pour donner plus de latitude à l'accord commercial anglo-canadien et américain. La plus importante concession faite par le gouvernement américain affecte principalement le bois, le bétail, les produits de laiterie, les pommes de terre, le poisson, le grain, les chevaux, le foin, les produits de l'étable, les volailles, les métaux, les minerais non métalliques et une grande variété de produits manufacturés.

Ce décès serait bien accidentel

Les limiers provinciaux enquêtent, toutefois, en attendant la reprise de l'enquête du coroner

La mort tragique de Mme veuve Frederick-Charles Wace, de Hudson, serait survenue dans des circonstances que nos relations dans notre édition d'hier, d'après les préliminaires d'une enquête judiciaire approfondie que poursuit actuellement l'inspecteur Hilaire Beaugrand, de la Sûreté provinciale du Québec. L'autopsie, qui a été pratiquée sur le cadavre de la défunte, par le Dr Jean-Marie Roussel, médecin-légiste, a révélé qu'il y avait dans l'estomac de la victime un pourcentage d'alcool équivalent à environ six onces. L'inspecteur Beaugrand a relevé les traces d'un corps humain, à l'endroit où ont été trouvés le champagne, les gants, le sac à main et la lanterne électrique de la défunte et le limier a exprimé l'opinion que Mme Wace, à cause de son grand âge et de l'alcool qu'elle avait absorbé, aurait trébuché et, trop faible pour se relever, aurait été gelée à mort.

Le corps de la victime a été trouvé près de l'entrée du parterre de M. William Matthews, de Hudson. Mme Wace, dont l'époux est décédé il y a quelque deux ans, faisait un travail domestique et elle ne possédait que très peu d'argent.

Le Dr A.-B. Clément, des Cédres, coroner du district, a journalisé l'enquête au mercredi 11 janvier prochain. En attendant la reprise de l'enquête du coroner, l'inspecteur Beaugrand, aidé des détectives L. Jasmin et Henri Beaugrand, poursuivent leurs recherches.

Sauvetage retardé par une tempête

Un navire tente vainement de se rendre à l'île au Sablé pour sauver une personne

Halifax, 27. (P.C.) — Un navire du gouvernement canadien, le "Lady Laurier", est revenu au port, ce soir, après une tentative infructueuse pour atteindre l'île au Sablé et ramener une personne blessée. La tempête sur la mer a empêché le navire de se rendre à l'île. Le "Lady Laurier" a levé ses amarres, quand le département du transport reçut un message annonçant que M. Savage, l'un de ses employés, s'était cassé une jambe. Si la température le permet, demain les autorités enverront un avion de la Canadian Air Force pour amener le malade à l'hôpital.

Si la température est aussi mauvaise et que l'avion ne peut atteindre l'île, le "Lady Laurier" ne fera aucun autre tentative. Les officiers du bord disent qu'il aurait été impossible de lancer une légère embarcation à la mer aujourd'hui.

On compte une femme de ménage sur 206 personnes à Ottawa

Ottawa, 27. (P.C.) — Peu de compagnies ont oublié de récompenser leurs femmes de ménage à l'occasion de la fête de Noël, à peu près le seul jour de l'année où elles reçoivent des marques de reconnaissance pour leurs peines. D'après le recensement, la plupart des femmes de ménage travaillant dans les immeubles publics ou dans des compagnies de modes personnes, veuves pour beaucoup d'entre elles et ayant à leur charge des enfants. Ce sont ces femmes qui font le nettoyage des bureaux et de parquets avant leur ouverture, de bonne heure le matin.

A Ottawa, les femmes de ménage sont particulièrement nombreuses, étant donné le grand nombre d'immeubles publics. On en compte une sur 206 personnes, soit une sur 103 femmes. Vancouver compte très peu de femmes de ménage; on ne sait trop pour quelle raison. Québec est la seconde ville du Canada sous ce rapport. Montréal vient en troisième place avec une femme de ménage sur 1,020. Le recensement est plutôt sommaire, car plusieurs femmes de ménage ne se présentent pas comme telles, parce qu'elles considèrent leur travail comme un à-côté.

On devra trouver de l'argent pour enlever la neige

Le crédit budgétaire est pratiquement tout épuisé. Aux oeuvres de charité

Autres problèmes

L'enlèvement de la neige n'est pas le plus important problème de la nouvelle administration. Quoique le crédit budgétaire destiné à le résoudre est pratiquement épuisé, les administrateurs qui viennent d'entrer en fonction ne semblent pas du tout pris au dépourvu. Il manque environ \$200,000 à ce crédit: ce somme a été soustraite au bénéfice des oeuvres de charité. Il reste, cependant, assez d'argent pour enlever la neige qui vient de s'abattre sur la ville, puisque la disponibilité reste d'environ \$125,000.

Hier, il y avait près de 2,000 hommes d'employés à débayer les rues. De ce nombre, près de quatre cent cinquante étaient des employés ordinaires de la Ville. Il y avait aussi 848 atelages et 27 camions d'employés. Il faudra, cependant, que sous peu le nouveau comité exécutif trouve de l'argent pour combler les dépenses anticipées faites par l'administration précédente, surtout s'il tombe encore beaucoup de neige.

Outre celui de l'enlèvement de la neige, la nouvelle administration a d'autres problèmes importants à régler. Hier après-midi, l'exécutif a donné à Québec avis officiel que la Ville présentera à la prochaine session un projet de loi contenant des provisions relatives au renouvellement du contrat de la Ville avec la Montreal Light Heat and Power. Il y sera aussi question d'un nouveau contrat avec la compagnie des Trams-ways.

Paris, 27. (P.C.-Havas) — La ville de Paris a fait, aujourd'hui, de l'honorable Philippe Roy, ministre du Canada en France qui prend sa retraite, l'un de ses citoyens d'honneur. C'est là un hommage qu'elle n'accorde que très rarement à des étrangers distingués. Parmi les quelques personnes qui ne sont pas françaises et qui ont été honorées par la Ville, on mentionne les noms du président Wilson des Etats-Unis qui fut fait citoyen d'honneur de Paris, à la suite de la conférence de Versailles, et du bourgmestre Max de Bruxelles. Sa conduite héroïque durant la Grande-Guerre le fit connaître au monde entier.

13 blessés dans un télescope

L'accident est attribué à la glace qui recouvrait la route

Niagara-Falls, Ont., 27 (P.C.) — Treize personnes ont été blessées dont 2 grièvement, dans un télescope, aujourd'hui, à environ six milles d'ici. D'après les rapports, un camion-citerne aurait dérapé dans le fossé. Un second camion stoppa et pendant que son conducteur se portait au secours des occupants du camion-citerne, une auto vint s'écraser contre le camion. Deux autres camions et un autobus de la compagnie Greyhound virèrent dans le fossé pour éviter d'aller s'écraser contre les deux premiers camions qui encombraient la route. L'accident est attribué à la couche de glace qui recouvrait la route.

Faits Divers

Pompiers aux aguets
Les pompiers du service des incendies de Montréal, ont été constamment aux aguets, hier soir, ayant à répondre à une quarantaine d'appels d'urgence, dans la plupart des cas pour des feux de cheminées. Malgré le grand nombre des alertes, il n'y a eu aucun incendie d'importance et personne n'a été blessé.

Chute sur le trottoir
Mlle Daisy Worthington, âgée de 47 ans, domiciliée à 1929, rue Tupper, s'est fracturée le bras droit, un peu avant 6 h., hier soir, dans une chute sur le trottoir, en face de 1320 ouest, rue Ste-Catherine. Elle a été transportée à l'hôpital de l'Ouest de l'hôpital Général de Montréal. Le lieutenant Frédéric Bragdon, du poste de police de la rue St-Luc, et les agents de radio-police, ont fait les constatations nécessaires.

Autre accident semblable
Mlle Arthémise Poitras, âgée de 51 ans, domiciliée à 2101, rue Cartier, s'est fracturée le poignet droit, à 5 h. 45 hier soir, en tombant sur le trottoir, près de 1939, avenue Delormier. Elle a été transportée à l'hôpital Notre-Dame. Le sergent Saint-Jean, du poste de police de la rue Frontenac, a fait les constatations d'usage, avec les agents de radio-police.

Verdicts d'accidents
Deux verdicts de mort accidentelle ont été rendus, hier matin, par un jury, sous la présidence de Mc Richard Duckett, coroner du district de Montréal. Dans le cas, des personnes suivantes: M. Alfred Barileau, âgé de 61 ans, 927, rue Montcalm, décédé, lundi, à l'hôpital St-Luc, dans des circonstances que nous relations dans notre édition d'hier, et M. Daniel Delorsky, âgé de 56 ans, 4030, rue DeBullion, décédé, samedi, à l'hôpital Royal Victoria, de blessures qu'il avait reçues, le lundi 14 novembre dernier, dans un accident de la rue.

M. Philippe Roy est fait citoyen d'honneur de Paris

La capitale française honore ainsi un grand ami de la France

Diner d'adieu

Paris, 27. (P.C.-Havas) — La ville de Paris a fait, aujourd'hui, de l'honorable Philippe Roy, ministre du Canada en France qui prend sa retraite, l'un de ses citoyens d'honneur. C'est là un hommage qu'elle n'accorde que très rarement à des étrangers distingués. Parmi les quelques personnes qui ne sont pas françaises et qui ont été honorées par la Ville, on mentionne les noms du président Wilson des Etats-Unis qui fut fait citoyen d'honneur de Paris, à la suite de la conférence de Versailles, et du bourgmestre Max de Bruxelles. Sa conduite héroïque durant la Grande-Guerre le fit connaître au monde entier.

Paris offrait, ce soir, un diner d'adieu à M. et à Mme Philippe Roy. La cérémonie s'est déroulée dans le château historique de Lauzon. On comptait à peine trente invités, mais ils représentaient presque tous le gouvernement français et des associations qui groupent des membres dans toutes les parties du pays.

M. Gaston le Provost de Launay, président du conseil municipal, présidait aussi la manifestation de la soirée. Parmi les personnes présentes, on remarquait particulièrement, M. Georges Bonnet, ministre français aux Affaires étrangères; M. Achille Villey-Desmesarres, préfet du département de la Seine; M. Maurice Loe, chef du protocole du Quai d'Orsay; M. le sénateur André Honorat et le professeur Emile Sergent de l'Université de Paris.

C'est M. le Provost de Launay qui, après le diner, annonça que le conseil de ville avait décidé, au cours de l'après-midi, de faire de M. Roy l'un des quelques citoyens d'honneur de la ville de Paris. M. Georges Contant, ancien président du conseil, avait suggéré que, parce que M. Roy avait toujours manifesté à la France et à sa capitale une amitié profonde, il convenait de rappeler que Paris ne l'avait pas oublié.

On remit aussi au diplomate canadien une gravure représentant l'hôtel de ville de Paris.

Voeux des libéraux de St-Denis-Dorion

Leur président-général les communique à l'occasion du Nouvel An

Le président-général de l'Association libérale St-Denis-Dorion, M. Victor Bédard, nous communique le message suivant, à l'occasion du Nouvel An:

"A l'occasion de l'année nouvelle, les gouverneurs, officiers et membres de l'exécutif général de l'Association libérale de St-Denis-Dorion ont le plaisir de souhaiter à tous les membres de l'association ainsi qu'à leurs familles, à tous les électeurs du comté et à toutes les associations-sœurs, une bonne et heureuse année. Que la joie, le bonheur et la prospérité rayonnent dans tous les foyers. Ils formulent des vœux pour que la Providence garde à la direction du parti libéral des chefs aussi clairs-voyants, aussi sincères, aussi patriotes que celui qui le dirige actuellement pour le plus grand bien de notre population, de notre province et de notre pays. Ils demandent à ce que leurs efforts et leur énergie continuent à tendre vers une meilleure entente et une coopération complète entre toutes les classes de la société, ce qui assurera le bonheur et l'avenir de la nation canadienne.

"Nos officiers en profitent pour vous remercier bien sincèrement de la marque de confiance que vous avez daigné leur accorder de nouveau lors de la dernière convention et de la belle coopération que vous leur avez toujours donnée. Nous y ajoutons le vœu que notre association continue à grandir et à étendre son cercle d'influence bienfaisante."

Pavillon en berne, le "Bessemer" est entré dans le port de Lunenburg

Lunenburg, N.-E. 27. (P.C.) — Le "Bessemer", qui a perdu deux hommes au cours de la tempête de Noël en haute mer, est entré au port, aujourd'hui, son pavillon flottant en berne. Les deux victimes sont Allan Ryan, âgé de 29 ans, et Harry Keeping, âgé de 19 ans, tous deux de Terre-Neuve.

Ils péchaient tous deux à bord d'une chaloupe quand la tempête s'éleva, les séparant du "Bessemer",

Un chômeur tombe mort dans la rue en pelletant

Le défunt était employé par la ville à l'enlèvement de la neige. — Il était père de huit enfants

Autre mort subite

La forte tempête de neige d'hier a fait plusieurs heureux parmi les enfants et les chômeurs de la ville, mais par contre, elle a aussi fait huit orphelins, car leur père, un sans-travail qui, lui aussi, était heureux d'y trouver de l'emploi, s'est épuisé et est mort subitement en pelletant de la neige. Le défunt, M. Wilbrod Maranger, un homme de 39 ans, demeurant à 3884, rue St-Dominique qui était employé avec des compagnons à l'enlèvement de la neige, s'est épuisé, un peu avant 4 h., hier après-midi, sur sa pelle. Un interne de l'hôpital St-Luc, n'a pu constater le décès. Son cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête du coroner sera tenue, aujourd'hui. Le sergent-détective Cookson, de l'escouade de la radio-police, a fait les constatations nécessaires.

Autre mort subite
M. Wilfrid Gervais, 6406, avenue Chabot, un chauffeur de bouillottes à l'emploi de la raison sociale "Catelli Food Products, Limited", 305 est, rue Bellechasse, est décédé subitement, vers 8 h., hier matin, à son travail. Il était âgé de 44 ans. Son cadavre a été transporté à la morgue, où un verdict de mort naturelle a été rendu en cour du coroner. Le sergent Filiatrault, du poste de police de la rue St-Dominique, et le sergent-détective Gale, de radio-police, ont fait enquête dans cette affaire.

Le cadavre d'une jeune fille trouvé dans une fournaise

Une jeune japonaise de Vancouver fut ainsi brûlée à mort on ne sait pourquoi

Une enquête

Vancouver, 27. (P.C.) — La découverte des restes carbonisés d'une Japonaise de 16 ans, dans une fournaise, au sous-sol d'un immeuble, de bonne heure aujourd'hui, a fait entreprendre une enquête à la police.

Le cadavre qu'on a reconnu comme celui d'Emiko Yamada, on sait être la première dans la fournaise, et si bien brûlé qu'il faudra peut-être défaire la fournaise si l'on veut y reprendre le corps sans le décomposer davantage.

Les pieds sortaient de la porte de la fournaise. Il y avait encore du feu lorsque la police arriva, feu que l'on s'empressa d'éteindre avec des seaux d'eau. Des pompiers de la ville disent qu'il est visible que le feu a été allumé après que le corps de la jeune fille eut été jeté dans la fournaise. Le frère de la victime, Ericko Yamada, garçon de 15 ans, fit la découverte macabre lorsqu'il se rendit pour faire le feu et sasser les cendres ce matin. Ericko déclara que sa soeur était montée se coucher vers 11 heures 30 la veille et qu'il ne l'avait plus entendue depuis ce temps-là. La police dit que la porte de la fournaise est trop étroite pour qu'une personne puisse y choir accidentellement.

Est-ce un suicide?
Poursuivant l'enquête, ce soir, la police est rendue à se demander si la petite Yamada ne s'est pas délibérément introduite dans la fournaise, afin de s'incinérer elle-même, ce qui serait, à la vérité, un bien étrange suicide. On a réussi à sortir le cadavre de la fournaise démantelée à l'aide de torches à acétylène. On est à chercher quel pourrait être le mobile du meurtre, s'il y a eu meurtre. J. Cramer, un voisin, croit que la jeune fille a été victime d'un radeur.

"Il y en a beaucoup dans le voisinage, dit-il. J'en ai pris deux moi-même récemment, un Japonais et un Blanc."

On doit faire l'autopsie du corps un peu plus tard.

Le congrès des maraîchers et horticulteurs

200 délégués assistent à ce congrès annuel à Québec

Québec, 27. (P.C.) — Quelque 200 délégués assistaient au congrès annuel des horticulteurs et maraîchers, ici, aujourd'hui. M. Napoléon Roy, de Giffard, président de l'association, présidait les séances.

Les délégués ont discuté le projet de construction d'un marché moderne qui emplirait à Québec le vieux marché du quartier St-Roch, qui, d'après les délégués, est devenu insuffisant.

M. Georges Mahou, entomologiste de Québec, a présenté une intéressante étude sur les insectes. Les autres conférenciers furent M. A.-P. Pelletier, agronome du comté de Montmorency, et M. Omer Caron, du service provincial de botanique.

Il se noie en chassant

Hubbards, N.-E., 27. (P.C.) — M. Guy Harnish s'est noyé, aujourd'hui, en chassant le canard, en canot. Le canot a chaviré et, d'après un témoin oculaire qui se trouvait sur le rivage, Harnish, qui était lourdement vêtu, n'a pas reparu.

Nouvelle école à la Nativité d'Hochelega

Pour éviter aux petits écoliers de traverser des rues très passantes

Numérotage des années

Les architectes Monette et Parizeau présenteront bientôt à la Commission des écoles catholiques de Montréal les premières esquisses d'une nouvelle école dans la paroisse de la Nativité d'Hochelega.

Cette école de six classes coûtera entre \$60,000 et \$75,000 et sera construite sur un terrain déjà acheté par la Commission à l'angle des rues Sherbrooke, Davidson et Darling. Le prix total comprend celui du terrain. Cette école sera destinée aux petits écoliers et leur évitera de traverser les rues Sherbrooke et Hochelega pour se rendre à l'école. Les plus grands écoliers de la paroisse continueront de fréquenter les écoles Louis-Joliet et Ste-Jeanne-d'Arc.

"Avec la construction de l'école des enfants infirmes un peu plus à l'est sur la rue Sherbrooke", nous disait M. J.-O. Linteau, directeur des Travaux de la Commission, "et celle de la nouvelle école de la Nativité, cette région, déjà assez construite, se développera davantage."

A leur assemblée d'hier après-midi, les commissaires ont de nouveau examiné la maquette de la future école des enfants infirmes, qui sera construite près du Jardin botanique et ouvrira ses portes en septembre prochain. M. Henri-S. Labelle, l'architecte, avait retouché la façade de façon à ce qu'elle comporte une tour pour dissimuler la cheminée. Cette maquette a été approuvée en principe. Seul M. l'abbé Maurice a opté en faveur d'une cheminée nue.

La Commission a décidé de suivre la modification adoptée dernièrement par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique au sujet du numérotage des années. Actuellement le cours primaire comporte une année préparatoire suivie de la première de la deuxième, et ainsi de suite jusqu'à la onzième. On a décidé que les classes de succéderont maintenant comme suit: pas de préparatoire mais première, deuxième, troisième, jusqu'à la douzième.

Cette modification n'affecte pas simplement les chiffres. Sous l'ancien système, un élève de sept ans, qu'il sût lire ou non, entrait en première et retardait parfois toute la classe. Un élève qui n'avait pas sept ans entrait en préparatoire. Maintenant — sans égard à l'âge — un élève qui sait lire entrera en deuxième et un élève qui ne sait pas lire, en première.

Une fois la séance publique d'hier finie, les commissaires se sont constitués en comité général pour étudier le volumineux rapport de la commission d'enquête sur l'enseignement dans les écoles protestantes de la province, publié ces jours derniers.

Terrain de 250,000 pieds vendu à M. Howe

Trois-Rivières, 28. (Du correspondant du Canada) — Le conseil de ville a décidé de vendre à M. H.-E. Howe un terrain de 250,000 pieds carrés rue Bellefeuille et sur lequel M. Howe projette d'établir une scierie. Les échevins du quartier, M. Poisson et Guimont, se sont opposés à la vente au prix de \$500, qu'ils trouvaient ridicule. L'acquéreur ne paiera que \$100.00 comptant et versera le solde en cinq versements.

Il paye \$600 un sac de plomb doré

Vancouver, 27. (P.C.) — Donolo Ozarcuk, âgé de 52 ans, a déclaré à la police qu'il avait acheté au prix de \$600 un sac d'or, qui à l'examen n'était que du plomb doré. L'individu que la police recherche fait examiner de l'or pur à ceux qu'il choisit pour ses victimes, puis il leur vend une masse de plomb doré.

STIMULE ET RAFRAICHIT

Un exquis breuvage au cola embouteillé dans les conditions les plus hygiéniques.

5¢



Un cadeau très appréciable pour le NOUVEL AN

● Aucun cadeau ne sera aussi pratique ni plus apprécié qu'un abonnement au "CANADA", le journal que vous préférez lire.

● L'abonnement au "CANADA" vous offre offrir à vos parents ou à vos amis leur apporter, chaque jour de l'année, une nouvelle marque de votre estime, et un message sans cesse renouvelé de vos bons souhaits, sous la forme du meilleur journal, qui publie toutes les nouvelles et dont les pages éditoriales, féminines, de sport et de finance sont toujours recherchées.

Faites lire le "CANADA" par tous les bons libéraux

Envoyez-nous vos commandes sans tarder

PRIX DE L'ABONNEMENT	
A Montréal et banlieue Livraison à domicile	En dehors de Montréal Par la Poste seulement
3 mois..... \$1.50	3 mois..... \$1.00
6 mois..... 3.00	6 mois..... 2.00
12 mois..... 6.00	12 mois..... 4.00

Prière de faire remise par bon ou mandat-poste ou par chèque payable au pair à Montréal

ADRESSE COMME SUIT:

Le Canada

33 ouest, rue Saint-Jacques Montréal

FORMULE D'ABONNEMENT

LE "CANADA"
33 ouest, rue Saint-Jacques,
MONTREAL, P.Q.

Veillez expédier le "CANADA" pour une année, six mois ou trois mois à:

Nom

Adresse

Mon nom est

Mon adresse est

Ci-inclus le montant de \$.....